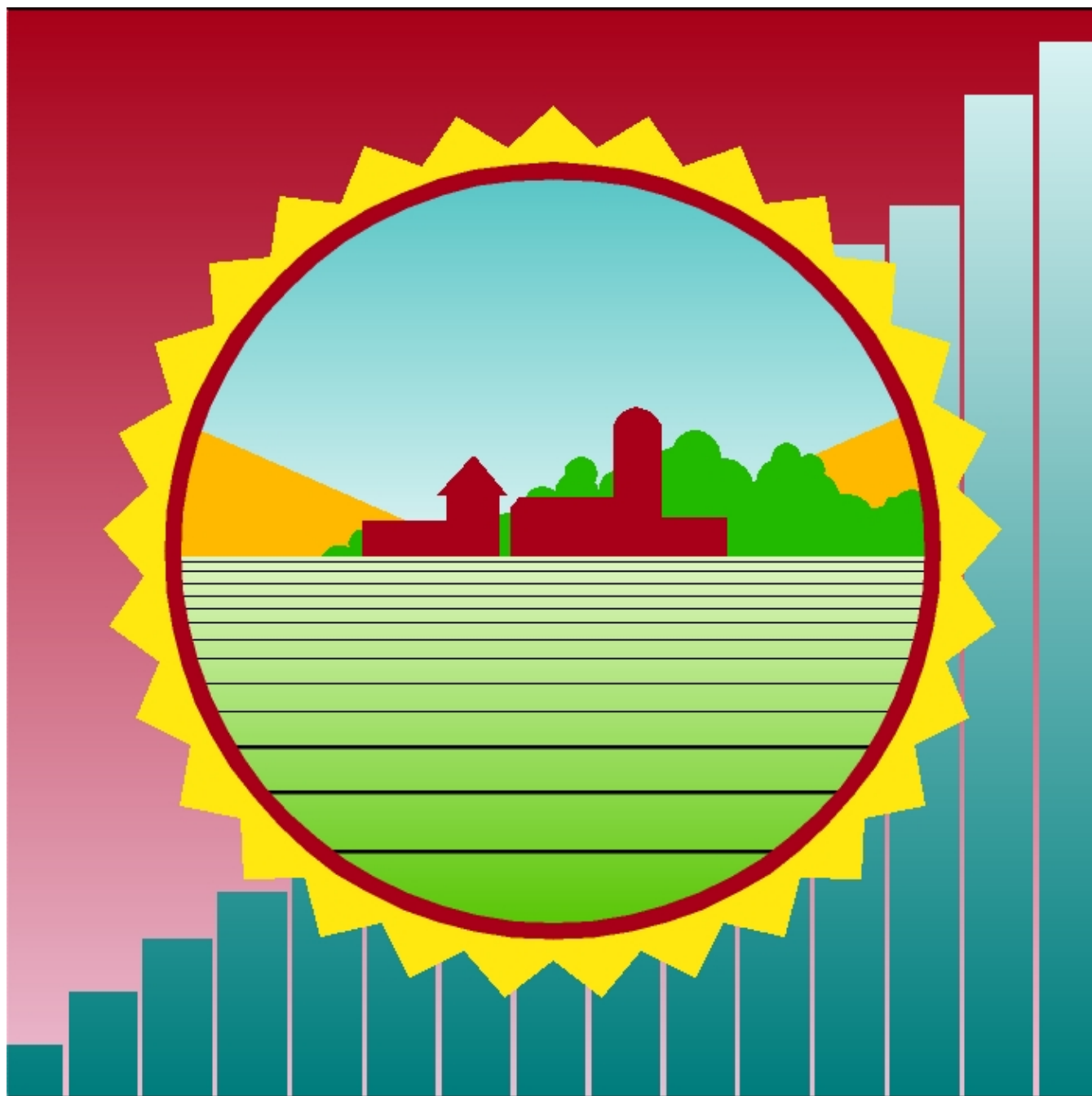




N° 21F0005GIF au catalogue

Base de données complètes sur les exploitations agricoles Manuel de référence

Avril 2002



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX DE STATISTIQUE CANADA

Numéro sans frais pour les
demandes de renseignements
(Canada et les États-Unis)

1 800 263-1136

Appareils de télécommunications
pour les **malentendants**

1 800 363-7629

Numéro sans frais pour **commander
seulement**

(Canada et les États-Unis)

1 800 267-6677

Numéro sans frais pour **commander
par télécopieur** (Canada et les
États-Unis)

1 877 287-4369

Courrier électronique :
infostats@statcan.ca

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et le Labrador, la
Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-
Édouard et le Nouveau-Brunswick.

Services-conseils
Statistique Canada
1741, rue Brunswick
2^e étage, boîte 11
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 3X8

Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

RÉGION DU QUÉBEC

Dessert tout le Québec et le Nunavut
sauf la région de la Capitale
nationale.

Services-conseils
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau
4^e étage, Tour Est
MONTREAL (Québec)
H2Z 1X4

Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Dessert la région de la Capitale
nationale.

Centre de consultation statistique
(RCN)
Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats,
Rez-de-chaussée
Avenue Holland
OTTAWA (Ontario)
K1A 0T6

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

RÉGION DE L'ONTARIO

Dessert tout l'Ontario sauf la
région de la Capitale nationale.

Services-conseils
Statistique Canada
Immeuble Arthur-Meighen,
10^e étage
25, avenue St. Clair Est
TORONTO (Ontario)
M4T 1M4

Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

RÉGION DU PACIFIQUE

Dessert la Colombie-Britannique et
le territoire du Yukon.

Services-conseils
Statistique Canada
Library Square Office Tower
300, rue Georgia Ouest, pièce 600
VANCOUVER (Colombie-
Britannique)
V6B 6C7

Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

RÉGION DES PRAIRIES

Il y a 3 centres de consultation dans
cette région qui desservent le
Manitoba, la Saskatchewan,
l'Alberta et les
Territoires du Nord-Ouest.

MANITOBA

Services-conseils
Statistique Canada
Immeuble Via Rail, Pièce 200
123, rue Main
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 4V9

Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

SASKATCHEWAN

Services-conseils
Statistique Canada
Park Plaza, Pièce 440
2365, rue Albert
REGINA (Saskatchewan)
S4P 4K1

Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Services-conseils
Statistique Canada
Pacific Plaza, Pièce 900
10909, avenue Jasper, N.-O.
EDMONTON (Alberta)
T5J 4J3

Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318



Statistique Canada
Division de l'agriculture
Projets des données complètes sur les exploitations agricoles

Base de données complètes sur les exploitations agricoles

Manuel de référence

Avril 2002

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Mai 2002

N° 21F0005GPF au catalogue. Également disponible gratuitement dans Internet (n° 21F0005GIF au catalogue).

Ottawa

English version of this document is available on paper (catalogue no. 21F0005GPE) on request. Also available free on the Internet (catalogue no. 21F0005GIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 BASE DE DONNÉES COMPLÈTES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	
2.1 CONTEXTE	1
2.2 STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES	2
2.3 CRITÈRES DE SÉLECTION	3
2.4 PRÉSENTATION NORMALISÉE	4
Tableau 2.1 Présentation normalisée	
Programme des données fiscales	
Revenus et dépenses d'exploitation	5
Acquisition et cession d'éléments d'actif	6
Revenus hors ferme	6
Enquête nationale sur les fermes	7
Enquête de juin sur les cultures	8
Enquête de juillet sur le bétail	8
Enquête financière sur les fermes	
Actif et passif	9
Capitaux	10
2.5 QUALITÉ DES DONNÉES	
2.5.1 Erreurs d'échantillonnage	11
2.5.2 Erreurs non liées à l'échantillonnage	11
2.6 CONFIDENTIALITÉ	12
3.0 PRODUITS ET SERVICES	
3.1 INTRODUCTION	12
3.2 VUE D'ENSEMBLE DES REVENUS AGRICOLES – Série de bulletins	12
3.3 ENQUÊTE FINANCIÈRE SUR LES FERMES	
– Publication dans Internet	13
3.4 LE SYSTÈME D'EXTRACTION DES STATISTIQUES AGRICOLES	
– Cédérom	13
3.5 SERVICE DE DONNÉES SEMI-PERSONNALISÉES DU SESA	
– Cédérom	14
3.6 DEMANDES DE DONNÉES PERSONNALISÉES	14
3.7 COMMENT OBTENIR LES PRODUITS ET SERVICES DE LA BDCEA	15

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
ANNEXES	
A	DESCRIPTION DES VARIABLES DE BASE
	Variables géographiques A1
	Renseignements sur les exploitations agricoles A1
	Renseignements sur l'exploitant A4
	Tableau A.1 Codes des types d'exploitations et disponibilité A5
B	DESCRIPTION DES VARIABLES DU PDF
	Revenus B1
	Dépenses B4
	Acquisition et cession d'éléments d'actif – Jusqu'à l'année d'imposition 1995 B7
	Acquisition et cession d'éléments d'actif – Années d'imposition 1996 à 1999 B8
	Revenus hors ferme B9
C	ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES
	Programme des données fiscales C1
	Programme des données fiscales – Revenus hors ferme C2
	Enquête nationale sur les fermes C3
	Enquête de juin sur les cultures C4
	Enquête de juillet sur le bétail C5
	Enquête financière sur les fermes C5
	Tableau C.1 BDCEA – Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur C7
D	CARTES DU RECENSEMENT
	Terre-Neuve D1
	Nouvelle-Écosse D2
	Nouveau-Brunswick D3
	Québec D4
	Ontario D5
	Manitoba D6
	Saskatchewan D7
	Alberta D8
	Colombie-Britannique D9

TABLE DES MATIÈRES – fin

	Page
<hr/>	
ANNEXES – fin	
<hr/>	
E	E1
QUESTIONNAIRES DES ENQUÊTES	
Enquête sur les fermes, juin 2000 (cultures) – Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique (nord de la Rivière de la Paix)	
Enquête sur les fermes, juin 2000 (cultures) – Maritimes, Québec, Ontario, Colombie-Britannique (sud de la Rivière de la Paix)	
Enquête de juillet sur le bétail, 2000	
Enquête financière sur les fermes, 2000	
F	Bref-1
L'AGRICULTURE EN BREF	

1.0 INTRODUCTION

Répondre aux besoins des utilisateurs

La Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA) est le résultat d'un projet mené conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada. La base a été conçue pour répondre à un besoin accru de données plus désagrégées au niveau de l'exploitation agricole. Parmi les utilisateurs éventuels de la base de données, citons les responsables de l'élaboration des politiques, les analystes du secteur agricole et les décideurs du secteur privé. La base de données fournit aux utilisateurs l'outil dont ils ont besoin pour évaluer les politiques et programmes agricoles de même que la viabilité, la stabilité et la compétitivité de différents types d'exploitations agricoles.

Intégration de toutes les données dans une seule base

La BDCEA intègre en une seule base les résultats de diverses enquêtes et les données provenant de dossiers administratifs. Tout en permettant de réduire le fardeau de réponse, d'éliminer les doubles emplois et de tirer le maximum des ressources existantes, la BDCEA peut fournir aux utilisateurs un éventail plus vaste que jamais de données désagrégées de nature physique et financière à l'égard des exploitations agricoles.

Un guide pour la Base de données complètes sur les exploitations agricoles

Ce manuel vise à familiariser les utilisateurs éventuels de la BDCEA avec la structure de la base et les normes de qualité des données qu'elle renferme, ainsi qu'avec les autres produits et services offerts actuellement par la BDCEA.

2.0 BASE DE DONNÉES COMPLÈTES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

2.1 CONTEXTE

Depuis le milieu des années 20, la Division de l'agriculture de Statistique Canada publie des séries de données qui illustrent les tendances du secteur agricole par province. Bien que ces séries soient actuelles et fiables, elles ne permettent pas toujours de répondre à la demande accrue de données plus désagrégées sur les exploitations agricoles.

En 1991, Agriculture et Agroalimentaire Canada a obtenu des fonds pour mettre sur pied le Projet de données au niveau des exploitations agricoles (PDNEA). Ce projet a pour objectif de suivre la situation financière des entreprises agricoles, d'évaluer l'incidence sur celles-ci de tout changement en matière de politiques, de programmes ou dans les conditions économiques et aussi de gérer et d'évaluer les programmes agricoles.

Pour atteindre un tel objectif, Agriculture et Agroalimentaire Canada et la Division de l'agriculture de Statistique Canada ont lancé une composante essentielle du PDNEA, soit la Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA). Cette base

a pour but de fournir aux utilisateurs des données aussi complètes que possible sur les caractéristiques physiques et les finances des exploitations agricoles¹. À cette fin, les résultats de diverses enquêtes et des données provenant de dossiers administratifs ont été intégrés dans la BDCEA. C'est d'ailleurs à partir de cet ensemble de données que sont produites les statistiques désagrégées selon le type d'exploitation, la catégorie de revenu et la région géographique infraprovinciale.

2.2 STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES

La BDCEA offre actuellement plusieurs grandes sources de données qui permettent de tirer des estimations annuelles sur les exploitations agricoles. Il s'agit du Programme des données fiscales (PDF), de l'Enquête nationale sur les fermes (ENF), de l'Enquête de juin sur les cultures (EJC), de l'Enquête de juillet sur le bétail (EJB) et de l'Enquête financière sur les fermes (EFF). Bien qu'elle nous permette de produire des estimations sur différentes caractéristiques des exploitations agricoles, quel que soit le revenu de ces dernières, **la BDCEA a été conçue à l'origine pour fournir des données sur des exploitations agricoles ayant un revenu annuel de 10 000 \$ et plus**. Chacune des sources a été choisie pour fournir des données relatives aux composantes et aux années de référence suivantes :

- **Programme des données fiscales**² – de 1987 à 1999 – 2000³
 - données détaillées sur les revenus et les dépenses
 - acquisition et cession d'éléments d'actif⁴
 - revenus hors ferme des exploitants agricoles (secteur non constitué en société seulement)⁵
 - revenus hors ferme des exploitants agricoles (secteurs constitué en société et non constitué en société)⁶
 - revenus hors ferme des familles agricoles⁷
- **Enquête nationale sur les fermes**^{8,9} – de 1988 à 1992
 - superficies cultivées
 - taille des cheptels
 - certains éléments financiers¹⁰

¹ Pour plus de renseignements, se reporter au document intitulé **Rapport sur la consultation des utilisateurs et sur les tableaux proposés à l'égard des données complètes sur les exploitations agricoles**, janvier 1992, Ménard, Chartrand et Culver, lequel est produit par la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

² De 1987 à 1989, le PDF ne comprenait pas les provinces des Prairies. De plus, les données relatives à la région de la rivière de la Paix (Colombie-Britannique) pour les années 1988 et 1989 ne sont pas disponibles.

³ Les données finales de 2000 ont été diffusées en mars 2002.

⁴ De 1996 à 1999, la série statistique sur l'acquisition et la cession d'éléments d'actif ne comprend pas le secteur non constitué en société. Interruption de la série après les données de 1999.

⁵ Exploitants agricoles d'une exploitation unique.

⁶ Exploitants agricoles qui exploitent une ferme constituée ou non constituée en société. Données disponibles depuis 1993.

⁷ Secteur non constitué en société seulement. Familles agricoles exploitant une exploitation unique, pour les années 1989 à 1999.

⁸ Depuis l'année de référence 1993, l'ENF est remplacée par l'Enquête de juin sur les cultures et l'Enquête de juillet sur le bétail.

⁹ L'ENF ne comprend pas Terre-Neuve et le Labrador pour l'année 1992.

¹⁰ Provinces des Prairies seulement. Ces données ne sont pas disponibles pour 1992.

- **Enquête de juin sur les cultures** ¹¹ – de 1993 à 1999 – 2000 ¹²
 - superficies cultivées
- **Enquête de juillet sur le bétail** ¹¹ – de 1993 à 1999 – 2000 ¹²
 - taille des cheptels
- **Enquête financière sur les fermes** ¹³ – tous les deux ans, de 1988 à 2000 ¹⁴
 - achats et ventes de biens en immobilisation
 - actif et passif
 - capitaux empruntés à long terme

L'[annexe C](#) contient un résumé sur la méthodologie et la procédure d'échantillonnage utilisées pour chacune des sources de données.

2.3 CRITÈRES DE SÉLECTION

La BDCEA permet de produire des tableaux en utilisant, comme critère de sélection, chacune des variables examinées dans les sources de données. Toutefois, la production de tableaux croisés à partir de ces sources n'est possible que pour un ensemble de variables descriptives (appelées variables de base). Les renseignements financiers tirés du Programme des données fiscales, par exemple, ne peuvent être totalisés selon le nombre d'animaux sur la ferme puisque cette source de données ne contient pas de variables sur les stocks de bétail.

Les variables de base se divisent en trois catégories : variables géographiques, variables sur les activités des exploitations agricoles et variables sur les exploitants agricoles. Ces variables de base forment la structure de la BDCEA à partir de laquelle sont produites les statistiques désagrégées. Par ailleurs, parce que la BDCEA contient des variables de base communes à la plupart des sources de données, il est possible de produire des tableaux en utilisant les mêmes critères de sélection (p. ex., des tableaux sur les revenus et dépenses (composante PDF), sur les stocks de bétail (composante EJB) et sur l'actif et le passif (composante EFF) pour une même division de recensement, un même type d'exploitation et une même tranche de revenu). **Bien que presque toutes les variables de base soient disponibles pour chaque enregistrement, le niveau de désagrégation possible est limité par la qualité des données obtenues et le nombre de répondants pour une variable quelconque** (p. ex., il est impossible de produire des données désagrégées pour un seul code postal, mais comme les codes postaux figurent dans chaque enregistrement, l'utilisateur peut sélectionner un groupe de codes pour obtenir des données sur une petite région qu'il aura lui-même définie).

Les variables de base sont définies à [l'annexe A](#).

¹¹ L'EJC ne comprend pas Terre-Neuve et le Labrador pour les années 1993 à 1997. Cette province est exclue de l'EJB de 1993 et 1994.

¹² Les données de 2000 seront disponibles en mai 2002.

¹³ L'EFF était à l'origine menée par la Société du crédit agricole et s'appelait «Sondage agricole». Les années correspondent aux années de référence 1987 à 1999.

¹⁴ L'EFF menée en 1993 (année de référence 1992) comprenait seulement les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique.

2.4 PRÉSENTATION NORMALISÉE

La BDCEA permet de produire des estimations pour chacune des variables recueillies de toutes les sources de données. Pour assurer à la fois la qualité et la cohérence des données, une série précise de variables agricoles a été élaborée pour chacune des sources de données. Les présentations normalisées correspondantes permettent de produire des chiffres plus complets et plus représentatifs du secteur agricole sur une base annuelle (voir le [tableau 2.1](#) aux pages 5 à 10).

La plupart des variables utilisées correspondant aux sources de données de l'ENF, de l'EJC, de l'EJB et de l'EFF ont été tirées directement des questionnaires d'enquête pertinents. (On trouvera dans ces questionnaires (voir [l'annexe E](#)) et dans le manuel de formation des intervieweurs une définition plus précise des variables. Ces documents sont disponibles en communiquant avec la [Division de l'agriculture](#).) Par contre, les variables du PDF utilisées pour les présentations normalisées sont constituées de combinaisons de données tirées des déclarations de revenus des contribuables. (Voir [l'annexe B](#) pour les descriptions.)

Tableau 2.1 Présentation normalisée

Programme des données fiscales

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Revenus d'exploitation		Dépenses d'exploitation	
R400	Blé de tous genres	R230	Engrais et chaux
R401	Avoine	R235	Pesticides
R402	Orge	R240	Semences et plants
R405	Canola (colza)	R264	Dépenses non précisées (serre et pépinière)
R406	Soya	R265	Contenants, ficelle, fil pour emballage
R407	Maïs	R2102	Autres dépenses au titre des cultures
R423	Petites céréales non précisées et autres céréales	R2105	Total des dépenses au titre des cultures
R2002	Céréales et oléagineux non précisés et autres grains	R245	Achats de bovins
R2005	Total des revenus au titre des céréales et oléagineux	R246	Achats de porcs
R410	Pommes de terre	R247	Achats de volaille et d'œufs
R2006	Fruits et légumes	R248	Achats de moutons et d'agneaux
R412	Tabac	R249	Autres achats de bétail
R415	Produits de serre et de pépinière	R250	Aliments, compléments, paille et litière
R435	Récoltes de fourrage (y compris graines fourragères)	R255	Vétérinaire, médicaments et insémination
R437	Cultures non précisées (Québec seulement) ¹⁵	R2107	Autres dépenses au titre du bétail
R2007	Autres cultures	R2110	Total des dépenses au titre du bétail
R2010	Total des revenus au titre des autres cultures	R270	Petits outils
R2015	Total des revenus au titre des cultures	R2111	Dépenses nettes de carburant pour machines, camions, autos
R2016	Bovins	R2112	Réparations, permis et assurances
R441	Porcs	R2120	Total des dépenses au titre des machines
R2017	Volaille et œufs	R2121	Salaires (y compris RPC, RRQ, AE)
R443	Moutons et chèvres	R2122	Loyers
R2018	Produits laitiers et subventions	R275	Assurances
R2019	Autres bestiaux et produits	R285	Téléphone (fraction agricole)
R2025	Total des revenus au titre du bétail et des produits	R2123	Électricité, dépenses nettes (fraction agricole)
R3011	Paiements de programme et produits d'assurance	R295	Chauffage (fraction agricole)
R475	Travaux à forfait et location de machines	R300	Travaux à forfait et location de machines
R2027	Revenus de location	R2126	Frais d'intérêt, nets
R2028	Produits de la forêt et de l'érable	R2127	Impôts fonciers, nets
R2004	Avances en espèces (nettes)	R2128	Réparations de bâtiments et clôtures
R2029	Revenus divers	R2129	Dépenses de commercialisation
R2035	Total des autres revenus	R2131	Frais divers
R2040	Total des revenus d'exploitation	R2135	Total des dépenses générales
R458	Vente de contingents (quotas)	R2140	Total des dépenses d'exploitation
R469	Récupération de la DPA	R2500	Bénéfice net d'exploitation
R2041	Rajustement de l'inventaire	R310	Défrichage et amélioration des terres
R2042	Revenus non applicables	R316	Drainage
R2045	Total, rajustements des revenus	R2141	Rajustement de l'inventaire
R2050	Revenu agricole brut pour fins d'impôt	R330	Déduction pour amortissement
		R331	Déduction relative aux biens en imm. admiss.
		R350	Dépenses non applicables
		R2142	Autres rajustements des dépenses
		R2145	Total, rajustements des dépenses
		R2150	Total des dépenses pour fins d'impôt

¹⁵ S'applique avant l'année de référence 1993.

Tableau 2.1 Présentation normalisée – suite

Programme des données fiscales – fin

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Acquisition et cession d'éléments d'actif ¹⁶ – Jusqu'à l'année d'imposition 1995

Acquisition		Cession	
S101	Catégorie 1	S201	Catégorie 1
S102	Catégorie 2	S202	Catégorie 2
S103	Catégorie 3	S203	Catégorie 3
S106	Catégorie 6	S206	Catégorie 6
S107	Catégorie 7	S207	Catégorie 7
S108	Catégorie 8	S208	Catégorie 8
S109	Catégorie 9	S209	Catégorie 9
S110	Catégorie 10	S210	Catégorie 10
S112	Catégorie 12	S212	Catégorie 12
S116	Catégorie 16	S216	Catégorie 16
S117	Catégorie 17	S217	Catégorie 17
S134	Catégorie 34	S234	Catégorie 34
S150	Contingents (quotas)	S250	Contingents (quotas)
S160	Autre	S260	Autre
S199	Total	S299	Total

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Acquisition et cession d'éléments d'actif ¹⁷ – Années d'imposition 1996 à 1999 ¹⁸

Acquisition		Cession	
S140	Équipements	S240	Équipements
S141	Immeubles	S241	Immeubles
S142	Terrains	S242	Terrains
S150	Contingents (quotas)	S250	Contingents (quotas)
S160	Autre	S260	Autre
S198	Total	S298	Total

R000 Estimation du nombre d'individus ou de familles agricoles

Revenus hors ferme ¹⁹

T6010	Salaires et traitements
T6020	Revenus nets d'entreprise
T6030	Revenus nets de profession libérale
T6040	Revenus nets de commissions
T6050	Revenus nets d'activités de pêche
T6060	Revenus nets d'un travail indépendant non agricole
T6070	Revenus de placements
T6080	Revenus de pensions
T6090	Autres revenus hors ferme
T6092	REER
T6105	Total des revenus hors ferme (excluant T6091 Gains en capital imposables)
T6091	Gains en capital imposables
T6100	Total des revenus hors ferme (incluant T6091 Gains en capital imposables)

¹⁶ Fraction représentant l'usage commercial, net.¹⁷ Fraction représentant l'usage commercial net.¹⁸ Tous les secteurs sont couverts jusqu'à 1995. De 1996 à 1999, la série de données porte uniquement sur le secteur constitué en société et les organisations communautaires agricoles. Interruption de la série après les données de 1999.¹⁹ La série statistique sur les revenus hors ferme des exploitants agricoles qui exploitent une entreprise agricole constituée en société ou non constituée en société débute en 1993.

Tableau 2.1 Présentation normalisée – suite

Enquête nationale sur les fermes

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Cultures : utilisation des terres		Stocks de bétail	
C280	Blé de tous genres	C403	Taureaux d'un an et plus
C208	Avoine	C404	Vaches laitières
C209	Orge	C405	Vaches de boucherie
C234	Alpistes des Canaries	C406	Génisses d'un an et plus – laitières
C235	Fèves des marais	C407	Génisses d'un an et plus – boucherie
C213	Céréales mélangées	C402	Génisses d'un an et plus – abattage
C282	Seigle, total	C408	Bouvillons d'un an et plus
C216	Maïs grain	C409	Veaux de moins d'un an
C226	Sarrasin	C410	Nombre total de bovins et veaux
C215	Canola (colza)	C605	Verrats de 6 mois et plus
C228	Soya	C606	Truies de reproduction et jeunes truies saillies
C214	Lin	C607	Porcs < 45 lb (< 20 kg)
C224	Graines de moutarde	C608	Porcs 45 - 130 lb (20 - 60 kg)
C230	Graines de tournesol	C609	Porcs > 130 lb (> 60 kg)
C1010	Total, céréales et oléagineux	C610	Nombre total de porcs
C223	Pois secs	C302	Brebis d'un an et plus
C229	Haricots blancs secs	C303	Agneaux de moins d'un an – reproduction
C231	Lentilles	C304	Agneaux de moins d'un an – abattage
C236	Haricots colorés secs	C301	Béliers d'un an et plus, non castrés
C1020	Total, pois et haricots secs de grande culture	C331	Béliers d'un an et plus, castrés
C217	Maïs fourrager	C310	Nombre total de moutons et d'agneaux
C220	Foin cultivé	C323	Poules et poulettes, 20 semaines et plus
C218	Pommes de terre	C325	Autres volailles
C221	Fruits et légumes	C335	Autres animaux
C227	Tabac	C1200	Nombre total des autres animaux
C225	Autres cultures		
C1030	Total, superficie des autres cultures		
C1050	Total, superficie des cultures		
C222	Pâturagesensemencés		
C219	Jachères		
C241	Autres terres		
C1100	Superficie totale des exploitations agricoles		

Tableau 2.1 Présentation normalisée – suite

Enquête de juin sur les cultures

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Cultures : utilisation des terres

C280	Blé de tous genres	C217	Maïs fourrager
C208	Avoine	C220	Foin cultivé
C209	Orge	C218	Pommes de terre
C234	Alpistes des Canaries	C227	Tabac ²⁰
C235	Fèves des marais	C225	Autres cultures
C213	Céréales mélangées	C1030	Total, superficie des autres cultures
C282	Seigle, total		
C216	Maïs grain	C1050	Total, superficie des cultures
C226	Sarrasin		
C215	Canola (colza)	C222	Pâturages ensemencés
C228	Soya	C219	Jachères
C214	Lin	C241	Autres terres
C224	Graines de moutarde		
C230	Graines de tournesol	C1100	Superficie totale des exploitations agricoles
C1010	Total, céréales et oléagineux		
C223	Pois secs		
C229	Haricots blancs secs		
C231	Lentilles		
C236	Haricots colorés secs		
C1020	Total, pois et haricots secs de grande culture		

Enquête de juillet sur le bétail

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Stocks de bétail

C403	Taureaux d'un an et plus	C302	Brebis et béliers castrés d'un an et plus
C404	Vaches laitières	C303	Agneaux de moins d'un an – reproduction
C405	Vaches de boucherie	C304	Agneaux de moins d'un an – abattage
C406	Génisses d'un an et plus – laitières	C301	Béliers d'un an et plus, non castrés
C407	Génisses d'un an et plus – boucherie	C310	Nombre total de moutons et d'agneaux
C402	Génisses d'un an et plus – abattage		
C408	Bouvillons d'un an et plus		
C409	Veaux de moins d'un an	C335	Autres animaux ²¹
C410	Nombre total de bovins et veaux		
C605	Verrats de 6 mois et plus	C1300	Volailles ²²
C606	Truies de reproduction et jeunes truies saillies	C1301	Autres volailles ²²
C607	Porcs < 45 lb (< 20 kg)	C1302	Mammifères ²²
C608	Porcs 45 - 130 lb (20 - 60 kg)		
C609	Porcs > 130 lb (> 60 kg)		
C610	Nombre total de porcs		

²⁰ S'applique après l'année de référence 1993.²¹ S'applique pour l'année de référence 1994.²² S'applique après l'année de référence 1994 et avant l'année de référence 1998.

Tableau 2.1 Présentation normalisée – suite

Enquête financière sur les fermes

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Actif		Passif	
Actif à court terme		Passif à court terme	
F309	Liquidités, obligations, épargnes, actions, REER ²³	F4401	Gouvernement fédéral ²⁸
F658	Liquidités et placements à court terme ²⁴	F401	Société du crédit agricole ^{29,32}
F305	Comptes à recevoir	F436	Programme de paiements anticipés ²⁹
F306	Intrants	F403	Gouvernement provincial
F307	Récoltes à vendre ²³	F410	Banques, fiducies, etc.
F661	Récoltes à vendre (incluant serres et pépinières) ²⁴	F405	Caisses populaires et caisses de crédit
F308	Animaux pour l'abattage et l'engraissement	F407	Vendeurs de machines agricoles et fournisseurs
F659	Autres éléments d'actif à court terme ²⁴	F408	Particuliers
F3001	Total de l'actif à court terme	F409	Autres ²⁹
		F441	Total du passif à court terme
Actif à long terme		Passif à long terme	
F301	Terres et bâtiments agricoles possédés	F4402	Gouvernement fédéral ³⁰
F302	Animaux de reproduction et de remplacement ²³	F481	Société du crédit agricole ^{31,32}
F662	Animaux de reproduction, de remplacement et autres ²⁴	F483	Gouvernement provincial
F303	Machines et matériel agricoles ²⁶	F480	Banques, fiducies, etc.
F317	Machines et matériel agricoles ²⁷	F485	Caisses populaires et caisses de crédit
F304	Contingents (quotas)	F487	Vendeurs de machines agricoles et fournisseurs
F656	CSRN ²⁵	F488	Particuliers
F673	Placements à long terme ²⁴	F489	Autres ³¹
F663	Autres placements à long terme ²⁴	F4001	Total du passif à long terme
F3002	Total de l'actif à long terme		
F391	Autres éléments d'actif ²³	F4002	Total du passif agricole
F3003	Total de l'actif agricole	F450	Passif non agricole ²³
F350	Actif non agricole ²³	F4003	Avoir net total

²³ S'applique avant l'année de référence 1997.²⁴ S'applique après l'année de référence 1995.²⁵ S'applique après l'année de référence 1993.²⁶ S'applique avant l'année de référence 1999.²⁷ S'applique après l'année de référence 1997.²⁸ Applicable avant l'année de référence 1999. Les obligations à court terme envers les organismes fédéraux comprenaient la Société du crédit agricole (SCA), le Programme de paiements anticipés (PPA) et les autres programmes fédéraux tels que ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Banque de développement du Canada (BDC).²⁹ En 1999, les obligations envers la SCA et le PPA ont été inscrites dans des catégories distinctes, tandis que celles envers les autres organismes fédéraux ont été regroupées dans la catégorie «Autres».³⁰ Applicable avant l'année de référence 1999. Les obligations à long terme envers les organismes fédéraux comprenaient la Société du crédit agricole et les autres programmes fédéraux tels que ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Banque de développement du Canada.³¹ En 1999, les obligations envers la SCA ont été inscrites dans une catégorie distincte, tandis que celles envers les autres organismes fédéraux ont été regroupées dans la catégorie «Autres».³² Pour les années de référence antérieures à 1999, les obligations envers la SCA paraissent deux fois dans les présentations normalisées : dans une catégorie distincte et dans la catégorie «Gouvernement fédéral».

Tableau 2.1 Présentation normalisée – fin**Enquête financière sur les fermes – fin**

R000 Estimation du nombre d'exploitations agricoles

Capitaux**Achats de biens en immobilisation**

F201	Achat de terres et de bâtiments agricoles
F202	Améliorations foncières
F203	Construction d'une maison ou rénovations majeures
F204	Construction ou rénovation d'autres bâtiments
F205	Animaux de reproduction et de remplacement
F206	Achat de contingents (quotas)
F264	Dépenses brutes pour machines agricoles et équipement ³³
F261	Machines agricoles et équipement ³⁴
F217	Autres éléments d'actif agricole
F2001	Total des achats de biens en immobilisation ³⁵

F250 Total de l'investissement non agricole ³⁶**Ventes de biens en immobilisation**

F233	Terres et bâtiments
F237	Machines et matériel donnés en échange ³³
F234	Machines et matériel vendus sans condition
F235	Contingents (quotas) vendus
F236	Animaux de reproduction et de remplacement
F238	Autres éléments d'actif agricole ³⁷
F2002	Total des ventes de biens en immobilisation ³⁸

Capitaux empruntés à long terme

F5501	Gouvernement fédéral ³⁹
F581	Société du crédit agricole ^{40, 41}
F583	Gouvernement provincial
F580	Banques, fiducies, etc.
F585	Caisses populaires et caisses de crédit
F587	Vendeurs de machines agricoles et fournisseurs
F588	Particuliers
F589	Autres ⁴⁰
F5001	Total des capitaux empruntés à long terme

³³ Applicable après l'année de référence 1991.³⁴ Applicable avant l'année de référence 1992.³⁵ Après l'année de référence 1991, comprend les dépenses brutes (avant la déduction de la valeur des machines données en échange) pour acquérir des machines et du matériel agricoles. Avant l'année de référence 1992, comprend le coût net après la déduction de la valeur des machines données en échange.³⁶ Applicable avant l'année de référence 1997.³⁷ Applicable après l'année de référence 1995.³⁸ Après l'année de référence 1991, comprend la valeur des machines et matériel donnés en échange.³⁹ Applicable avant l'année de référence 1999. Les emprunts auprès des organismes fédéraux comprenaient la Société du crédit agricole et les autres organismes fédéraux tels que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Banque de développement du Canada.⁴⁰ En 1999, les emprunts auprès de la SCA ont été inscrits dans une catégorie distincte, tandis que ceux auprès des autres organismes fédéraux ont été regroupés dans la catégorie «Autres».⁴¹ Pour les années de référence antérieures à 1999, les emprunts auprès de la SCA paraissent deux fois dans les présentations normalisées : dans une catégorie distincte et dans la catégorie «Gouvernement fédéral».

2.5 QUALITÉ DES DONNÉES

2.5.1 Erreurs d'échantillonnage

Toutes les estimations produites à partir de la BDCEA sont établies à l'aide d'un échantillon et peuvent donner lieu à des erreurs d'échantillonnage. De telles erreurs sont attribuables au fait que les observations portent sur un échantillon et non sur la population totale. La taille de l'échantillon, la variabilité des caractéristiques étudiées, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation sont des facteurs qui vont influencer sur la qualité des estimations. Étant donné que dans une enquête-échantillon on fait des inférences sur l'ensemble d'une population en se fondant sur des renseignements recueillis auprès d'une fraction seulement de cette dernière, les résultats sont sans doute différents de ce que l'on obtiendrait en effectuant un recensement complet, dans les mêmes conditions que dans l'enquête-échantillon. La principale caractéristique des sondages probabilistes est que l'erreur d'échantillonnage peut être directement mesurée à partir de l'échantillon.

Pour toutes les estimations produites au moyen de la BDCEA, nous avons attribué un *coefficient de variation* (CV) pour indiquer la qualité des estimations. Étant une mesure objective de l'écart entre l'estimation d'une caractéristique donnée produite à partir d'un échantillon aléatoire et la valeur «vraie» de cette caractéristique, le CV fournit une indication du niveau de confiance de l'estimation en question. Il revient à l'utilisateur de décider s'il doit ou non se servir d'une estimation assortie d'un CV élevé.

Nous proposons le système de cotation suivant pour les différents intervalles de CV possibles.

<u>Lettre</u>	<u>CV</u>	<u>Cote</u>
a	0,01 % - 4,99 %	- très bon
b	5,00 % - 9,99 %	- bon
c	10,00 % - 14,99 %	- acceptable mais à utiliser avec prudence
d	15,00 % - 24,99 %	- à utiliser avec prudence à moins qu'une source de données indépendante confirme la valeur de l'estimation
e	25,00 % et plus	- non fiable

2.5.2 Erreurs non liées à l'échantillonnage

Les erreurs non liées à l'échantillonnage se produisent aussi bien dans les enquêtes-échantillon que dans les recensements. Elles peuvent survenir aux différentes étapes du traitement (par exemple au moment du codage, de l'introduction des données, de la vérification, de la pondération, de la totalisation). Ces types d'erreurs peuvent avoir lieu lorsqu'un répondant fournit involontairement de l'information incorrecte. Les vérifications exhaustives et l'analyse des données permettent de réduire au maximum ces erreurs, mais on ne peut pas toutes les supprimer. Par exemple, pour la Saskatchewan, il est impossible de déterminer avec certitude les régions agricoles de recensement (RAR) à cause du manque de fiabilité des ventilations pour les subdivisions de recensement (SR) du PDF. En outre, jusqu'à l'année d'imposition 1992, les données provenant du PDF ne permettaient pas, pour certaines fermes du Québec,

de déterminer le genre de cultures pratiquées. Ces fermes étaient donc classées dans la catégorie «cultures non précisées». Cette restriction a été revue par les spécialistes. Depuis l'année d'imposition 1993, les revenus au titre des «cultures non précisées» sont alloués selon le type de culture. Enfin, les données du PDF ne permettent pas de calculer des estimations pour la région de la rivière de la Paix (Colombie-Britannique) pour les années 1988 et 1989.

2.6 CONFIDENTIALITÉ

Statistique Canada reconnaît l'importance que revêt la protection du caractère confidentiel des renseignements recueillis. Avant d'être diffusées, toutes les données totalisées doivent satisfaire aux exigences établies en matière de confidentialité. C'est en raison de ces exigences que chaque tableau fait l'objet d'un certain nombre de contrôles informatiques visant à empêcher la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel.

Dans chacun des tableaux, le *nombre estimatif de fermes* est arrondi au multiple de 5, puis les estimations des autres variables sont ajustées en fonction d'un facteur variable. Le nombre estimé de familles agricoles est arrondi au multiple de 10. Lorsqu'un utilisateur demande des données dont le niveau de détail s'avère incompatible avec les exigences de confidentialité des renseignements, les données en question ou le tableau au complet sont supprimés, selon le cas.

Cette méthode permet d'assurer la confidentialité des données sans compromettre la qualité des estimations.

3.0 PRODUITS ET SERVICES

3.1 INTRODUCTION

Pour répondre aux divers besoins des utilisateurs, la BDCEA offre actuellement différents produits et services de même que des produits personnalisés. Grâce à cette base de données, il est possible de fournir aux utilisateurs les renseignements dont ils ont besoin, que ce soit sur papier ou sur support électronique.

3.2 VUE D'ENSEMBLE DES REVENUS AGRICOLES – Série de bulletins

La série de bulletins intitulée *Vue d'ensemble des revenus agricoles* (n° 21-005-XIF au catalogue de Statistique Canada) est produite conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada et offre aux lecteurs de l'information et des analyses en matière de finances agricoles basées sur le Programme des données fiscales et d'autres enquêtes agricoles.

Ces bulletins offrent une analyse de variables clés telles que les revenus, les dépenses et le bénéfice net d'exploitation par catégorie de revenu et par province, de même que de l'information sur la concentration et la spécialisation de la production pour certains types d'exploitations. On y trouvera aussi des données sur les caractéristiques physiques des exploitations agricoles, comme des statistiques sur les superficies

cultivées et les stocks de bétail. Le premier bulletin de la série donne un aperçu de l'ensemble des exploitations agricoles.

Ces bulletins sont accessibles gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi et dans le site Internet d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à <http://www.agr.ca/spb/fiap>.

3.3 ENQUÊTE FINANCIÈRE SUR LES FERMES (EFF) – Publication dans Internet

Cette publication électronique (n° 21F0008XIB au catalogue de Statistique Canada) est accessible gratuitement dans Internet. Elle présente des statistiques régionales détaillées sur la structure financière des exploitations agricoles canadiennes. La publication renferme aussi des données sur le bilan des exploitations (actif et passif) par région, la structure financière par type d'exploitation agricole et région et par catégorie de revenu et région, et les achats et ventes de biens en immobilisation par région. En plus des faits saillants pour l'année de référence 1999, cette publication inclut des données chronologiques. Les tableaux sont accompagnés de graphiques et d'un texte explicatif qui contient des faits saillants ainsi que la description des concepts et des méthodes sur lesquels s'appuient les données produites.

Les nouvelles versions paraîtront tous les deux ans en décembre dans le site Internet de Statistique Canada à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

3.4 LE SYSTÈME D'EXTRACTION DES STATISTIQUES AGRICOLES (SESA) – Cédérom

Le *Système d'extraction des statistiques agricoles* (SESA, n° 21F0001XCB au catalogue de Statistique Canada) est un cédérom qui rassemble les estimations de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles les plus souvent demandées. Ce cédérom a été conçu pour vous donner accès à un large éventail de statistiques sur la situation financière et matérielle des exploitations agricoles. Le système offre les données suivantes : des ventilations détaillées des revenus et des dépenses d'exploitation; des données sur les sources et le niveau des revenus agricoles et hors ferme des exploitants et des familles agricoles; des données sur les éléments d'actif, sur le passif et les investissements de capitaux des exploitations agricoles de même que de l'information sur l'utilisation des terres et les stocks de bétail, selon la région, le type d'exploitation et la catégorie de revenu. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, ces derniers ont l'option de choisir des tableaux de format préétabli ou personnalisé. Les totalisations choisies peuvent être visualisées à l'écran, imprimées ou exportées dans une autre application informatique.

Le cédérom du SESA se vend 625 \$. Les mises à jour annuelles ne coûtent que 295 \$ après l'achat de la trousse initiale. Tous les établissements d'enseignement peuvent profiter d'un rabais.

3.5 SERVICE DE DONNÉES SEMI-PERSONNALISÉES DU SESA ⁴² – Cédérom

Ce produit a été créé pour les utilisateurs qui ne s'intéressent qu'à un ensemble de données spécifiques disponibles sur le SESA. Les utilisateurs qui désirent des données provenant d'une seule source, comme les données fiscales, pour une seule province, peuvent maintenant acheter ces données grâce au *Système d'extraction des statistiques agricoles* sur cédérom. Les ensembles de données qu'il est possible d'obtenir à l'aide de ce service de données semi-personnalisées du SESA sont les suivants :

	PDF	ENF	EJC	EJB	EFF	Toutes les sources
	\$CAN					
Canada et toutes les provinces	249	249	249	249	249	SESA ⁴³
Région de l'Atlantique	175	175	175	175	175	249
Terre-Neuve et Labrador	125	125	125	125	125	199
Île-du-Prince-Édouard	125	125	125	125	125	199
Nouvelle-Écosse	125	125	125	125	125	199
Nouveau-Brunswick	125	125	125	125	125	199
Région du centre	175	175	175	175	175	249
Québec	125	125	125	125	125	199
Ontario	125	125	125	125	125	199
Région de l'ouest	175	175	175	175	175	249
Manitoba	125	125	125	125	125	199
Saskatchewan	125	125	125	125	125	199
Alberta	125	125	125	125	125	199
Colombie-Britannique	125	125	125	125	125	199

3.6 DEMANDES DE DONNÉES PERSONNALISÉES

Les utilisateurs peuvent en outre demander des tableaux personnalisés. Pour obtenir une totalisation personnalisée, l'utilisateur doit indiquer les variables (voir [section 2.2](#)) pour lesquelles il veut des données (revenus hors ferme, taille des cheptels, etc.), les sources de données voulues et les variables de base correspondant au niveau de désagrégation recherché (type d'exploitation, catégorie de revenu, région, etc.).

Les totalisations personnalisées peuvent être fournies sur papier, sur disquette, sur cédérom ou par courrier électronique.

Il est important de souligner que le niveau de détail de certaines demandes nous oblige, pour des raisons de confidentialité, à supprimer certaines données des totalisations.

Le coût des données personnalisées de la BDCEA varie selon la nature et la complexité de la demande. Le coût minimum d'une demande est de 50 \$.

⁴² Le service de données semi-personnalisées du SESA, pour toutes les sources choisies, inclut les données pour toutes les années de référence disponibles, par RAR, par type d'exploitation et par catégorie de revenu.

⁴³ SESA : 625 \$ pour la trousse initiale; 295 \$ pour les mises à jour annuelles.

3.7 COMMENT OBTENIR LES PRODUITS ET SERVICES DE LA BDCEA

Pour commander les produits et services de la BDCEA ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Section des projets des données complètes sur les exploitations agricoles
Division de l'agriculture
Statistique Canada
12^e étage, immeuble Jean-Talon
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Autres façons de communiquer avec nous :

Appel sans frais : 1 800 465-1991

Appel local : (613) 951-5027

Télécopieur : (613) 951-3868

Courrier électronique : agriculture@statcan.ca

ANNEXE A

DESCRIPTION DES VARIABLES DE BASE

VARIABLES GÉOGRAPHIQUES

***Province** : Principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'une unité de base à partir de laquelle les données sont totalisées et recoupées.

***Région agricole de recensement¹** : Mieux connue sous le sigle **RAR**, cette région géographique infraprovinciale est utilisée aux fins du Recensement de l'agriculture pour diffuser les statistiques agricoles. Elle est utilisée par la BDCEA pour la même raison. Dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, la région agricole de recensement est formée de groupes de **divisions de recensement adjacentes**. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de **subdivisions de recensement unifiées adjacentes** qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement. Aucune région agricole de recensement n'a été définie pour l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les provinces des Prairies, les régions agricoles de recensement sont souvent appelées districts agricoles.

Division de recensement : Terme qui désigne les régions géographiques établies en vertu des lois provinciales et qui constituent les régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province (par exemple, comtés, districts régionaux, municipalités régionales). Les lois provinciales de Terre-Neuve et du Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces.

Subdivision de recensement : Terme qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent. À Terre-Neuve et au Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également les régions géographiques créées et délimitées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces.

Secteur de dénombrement : Terme utilisé par le recensement et qui correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur.

Circonscription électorale fédérale : Un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : **Loi électorale du Canada**, 1990).

Code postal : Un code alphanumérique à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le traitement (tri et distribution) du courrier.

RENSEIGNEMENTS SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

***Type d'exploitation** : Pour chacune des sources ayant servi à l'élaboration de la base de données, le type d'exploitation a été déterminé en se fondant sur le pourcentage que représente les ventes de produits agricoles. Ainsi, c'est le produit ou groupe de produits qui représente au moins 51 % des ventes de la ferme qui détermine l'activité principale de l'exploitation (type de ferme **primaire**). Les fermes sont par ailleurs classées selon leur activité

* Indique les variables actuellement offertes dans le SESA.

¹ Les RAR sont indiquées sur les cartes présentées à l'**Annexe D** (pages D1 à D9). Toutes les cartes sont basées sur les **limites du Recensement de l'agriculture de 1996**.

secondaire (type de ferme **secondaire**), c'est-à-dire en fonction du produit ou groupe de produits qui représente la seconde part en importance dans les ventes totales de l'exploitation. On se sert des codes à 4 chiffres de la *Classification type des industries* pour le classement des fermes. Dans certains cas, la BDCEA attribue un cinquième chiffre au code pour préciser encore davantage l'activité de la ferme.

Le **degré de spécialisation** est une autre variable de base qui est offerte pour permettre la désagrégation des données. Cette variable permet de mesurer le pourcentage de la contribution d'un produit particulier ou d'un groupe de produits en fonction des ventes agricoles totales d'une ferme. Par exemple, si dans une ferme d'élevage de bovins, la vente de bovins représente 90 % du chiffre des ventes totales de produits agricoles, alors le degré de spécialisation dans l'élevage de bovins sera de 90 %.

Les 11 types d'exploitations les plus fréquemment demandés sont énumérés ci-dessous. Le cédérom *Système d'extraction des statistiques agricoles* porte également sur ces types d'exploitations, lesquels sont disponibles pour chacune des sources de données. On trouve au [tableau A.1](#) la liste complète des différents types d'exploitations et les données pouvant être produites pour chacun.

Type d'exploitation	Code BDCEA
Produits laitiers	1110
Bovins	1120
Porcs	1130
Volaille et œufs	1140
Combinaison de bétail	1190
Céréales et oléagineux	9990
Pommes de terre	1380
Tabac	1370
Fruits et légumes	1500
Serres et pépinières	1625
Autres types d'exploitations agricoles	9995

Chaque type d'exploitation agricole est défini en fonction de la Classification type des industries (CTI)².

Produits laitiers – 1110

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de produits laitiers, notamment le lait et la crème. Cette catégorie inclut les exploitations dont plus de 40 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente des produits laitiers et plus de 10 % des revenus agricoles proviennent de l'élevage et de la vente des vaches laitières.

Bovins – 1120

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de bétail. Cette catégorie inclut l'engraissement des bovins de boucherie, les parcs d'engraissement pour bovins, les bovins d'abattage et les génisses pour le renouvellement du troupeau laitier.

² La CTI est un système de classification développé par Statistique Canada pour désigner les différents types d'industries.

Porcs – 1130

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de porcs, de porcelets sevrés ou de l'élevage de porcs d'engraissement.

Volaille et œufs – 1140

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de volaille et d'œufs. Inclut les chapons, les poulets d'élevage, les oies et les poulettes.

Combinaison de bétail – 1190

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de diverses productions animales et de produits d'élevage, sans qu'un produit en particulier ne représente plus que la moitié des revenus.

Céréales et oléagineux – 9990

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente du blé, des petites céréales, des oléagineux, du maïs grain, des pois ou des haricots secs, ainsi que de la polyculture.

Pommes de terre – 1380

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente des pommes de terre.

Tabac – 1370

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente du tabac.

Fruits et légumes – 1500

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de fruits ou de légumes. Cette catégorie inclut les sous-catégories suivantes : divers arbres fruitiers, petits fruits, noix, raisins, culture maraîchère pour les marchés éloignés, exploitations maraîchères pour un marché local, semences potagères, etc.

Serres et pépinières – 1625

Exploitations dont plus de 50 % des revenus agricoles bruts sont tirés de la vente de produits de serre et de pépinière. Cette catégorie inclut le gazon, les pépinières, les serres d'exploitation floricole, les arbustes et arbres d'ornement et les fleurs de plein champ.

Autres types d'exploitations agricoles – 9995

Toutes les exploitations qui ne font pas partie des catégories qui précèdent appartiennent à cette catégorie. Inclut, entre autres, les sous-catégories suivantes : moutons et chèvres, miel et autres produits des abeilles, chevaux et autres équidés, fourrures et peaux, fourrage, semences et pâturages, champignons, etc.

***Revenu** : Désigne le total des revenus d'exploitation, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente de produits agricoles ainsi que les paiements et les subventions au titre de l'agriculture. Les revenus provenant de la vente de produits de la forêt et les ventes entre exploitations agricoles sont également pris en compte.

* Indique les variables actuellement offertes dans le SESA

Les estimations sur le revenu calculées à partir de la BDCEA sont présentées selon les mêmes catégories de revenu normalisées que dans les tableaux préétablis. Les catégories dans les tableaux préétablis sont les mêmes que celles utilisées aux fins du Recensement de l'agriculture, c'est-à-dire :

10 000 \$ à 24 999 \$
25 000 \$ à 49 999 \$
50 000 \$ à 99 999 \$
100 000 \$ à 249 999 \$
250 000 \$ à 499 999 \$
500 000 \$ et plus

Genre d'organisation : Il y a deux catégories possibles : exploitation agricole constituée en société et exploitation agricole non constituée en société.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITANT

Âge : La plupart des sources de données comportent l'âge de l'exploitant principal de la ferme.

Sexe : La plupart des sources de données contiennent le sexe de l'exploitant principal de la ferme.

État matrimonial : L'état matrimonial est défini à partir de 5 variables : la personne est mariée, veuve, divorcée, séparée ou célibataire.

Pour de plus amples renseignements concernant les variables relatives aux exploitants agricoles et pour connaître leur disponibilité, communiquez avec la [Division de l'agriculture](#).

Tableau A.1 Codes des types d'exploitations et disponibilité

CODE BDCEA	TYPE D'EXPLOITATION	PDF	ENF	EJC	EJB	EFF
1100	BÉTAIL	✓	✓	✓	✓	✓
1110	Laitier	✓	✓	✓	✓	✓
1120	Bovins	✓	✓	✓	✓	✓
1121	Bovins, vache-veau		✓			✓
1122	Bovins, engraissement – vache-veau		✓			✓
1123	Bovins, parc d'engraissement		✓			✓
1124	Bovins, autres bovins		✓			✓
1130	Porcs	✓	✓	✓	✓	✓
1131	Porcs, naissance		✓			✓
1132	Porcs, engraissement		✓			✓
1133	Porcs, naissance et engraissement		✓			✓
1134	Porcs, autres porcs		✓			✓
1140	Volaille et oeufs	✓	✓	✓	✓	✓
1141	Volaille	✓	✓	✓	✓	✓
1142	Oeufs	✓	✓	✓	✓	✓
1143	Dindes					✓
1144	Autres volailles					✓
1145	Couvoirs ³	✓				
1149	Combinaison – volaille et oeufs	✓	✓	✓	✓	
1150	Moutons, chèvres et agneaux	✓	✓	✓	✓	✓
1190	Combinaison – bétail	✓	✓	✓	✓	
1200	AUTRES SPÉCIALITÉS ANIMALES	✓	✓	✓	✓	✓
1210	Miel et produits connexes	✓		✓	✓	✓
1220	Chevaux et autres équidés					✓
1230	Animaux à fourrure	✓		✓	✓	✓
1240	Aquaculture ³	✓				
1250	Insémination artificielle ³	✓				
1290	Autres spécialités animales	✓	✓	✓	✓	✓
1299	Total des combinaisons animales	✓	✓	✓	✓	✓
1300	GRANDES CULTURES	✓	✓	✓	✓	✓
1310	Blé	✓	✓	✓	✓	
1320	Petites céréales	✓	✓	✓	✓	✓
1330	Oléagineux	✓	✓	✓	✓	
1340	Maïs grain	✓	✓	✓	✓	
1350	Fourrage	✓	✓	✓	✓	
1360	Pois et haricots secs	✓	✓	✓	✓	
1370	Tabac	✓	✓	✓	✓	✓
1380	Pommes de terre	✓	✓	✓	✓	✓
1390	Autres grandes cultures	✓	✓	✓	✓	✓
1396	Grains					✓
1397	Cultures spécialisées					✓
1395	Cultures non précisées (Québec seulement) ⁴	✓				

³ Disponible dans le PDF seulement depuis 1996.⁴ Applicable avant 1993 pour les estimations finales du PDF.

Tableau A.1 Codes des types d'exploitations et disponibilité - fin

CODE BDCEA	TYPE D'EXPLOITATION	PDF	ENF	EJC	EJB	EFF
1400	GRANDES CULTURES MIXTES	✓	✓	✓	✓	
1405	Cultures mixtes de céréales et d'oléagineux <i>(combinaison de blé, petites céréales, oléagineux, maïs grain, ou pois et haricots secs)</i>	✓	✓	✓	✓	
1409	Autres grandes cultures mixtes	✓	✓	✓	✓	
9990	CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX (y compris les sections 1300 et 1400, sauf 1350, 1370, 1380, 1390, 1397 et 1409)	✓	✓	✓	✓	✓
1500	FRUITS ET LÉGUMES	✓	✓	✓	✓	✓
1510	Fruits	✓		✓	✓	✓
1520	Légumes	✓		✓	✓	✓
1590	Cultures mixtes de fruits et de légumes	✓	✓	✓	✓	
1600	HORTICULTURE	✓	✓	✓	✓	✓
1610	Champignons	✓		✓	✓	
1620	Serres					✓
1625	Serres et pépinières	✓	✓	✓	✓	
1690	Autres produits horticoles	✓		✓	✓	✓
1691	Ginseng	✓		✓	✓	
1692	Produits de l'érable	✓		✓	✓	✓
1693	Arbres de Noël	✓		✓	✓	
1694	Autres spécialités horticoles	✓		✓	✓	
1699	Produits horticoles mixtes	✓		✓	✓	
1700	BÉTAIL, GRANDES CULTURES ET PRODUITS HORTICOLES MIXTES	✓	✓	✓	✓	✓
1800	AUCUN TYPE DE FERME ASSIGNÉ	✓	✓	✓	✓	✓

ANNEXE B

DESCRIPTION DES VARIABLES DU PDF

DESCRIPTION DES VARIABLES DU PDF

La BDCEA offre une grande variété de variables sur les caractéristiques physiques et les informations financières tirées de différentes enquêtes. La présentation normalisée des variables figure au [tableau 2.1](#) (pages 5 à 10). Bien que d'autres variables soient offertes, nous vous recommandons celles qui figurent dans le tableau, car elles représentent les estimations les plus fiables obtenues grâce à l'utilisation la plus efficace de chacune des sources de données.

La présentation normalisée des variables du PDF figure ci-dessous. Tous les codes à quatre chiffres indiquent des agrégations dont certaines ont été énumérées et définies au besoin.

Revenus

R2040 Total des revenus d'exploitation – y compris :

R2015 Total des revenus au titre des cultures – y compris :

R2005 Total des revenus au titre des céréales et oléagineux – y compris :

- R400 Blé de tous genres – blé d'hiver, blé de printemps, blé dur, blé rouge de printemps et blé d'utilité générale ¹
- R401 Avoine ¹
- R402 Orge ¹
- R405 Canola (colza) ¹
- R406 Soya ¹
- R407 Maïs – maïs grain et maïs de semence ¹
- R423 Petites céréales non précisées et autres céréales – catégorie utilisée lorsque l'agriculteur déclare un montant se rapportant aux autres petites céréales ou un montant global à ce titre ¹
- R2002 Céréales et oléagineux non précisés et autres – y compris seigle, lin, pois et haricots secs (haricots blancs, haricots rognons, pois secs, lentilles sèches et légumineuses sèches) et graines oléagineuses (non précisées et autres) ¹

R2010 Total des revenus au titre des autres cultures – y compris :

- R410 Pommes de terre – pommes de terre de consommation, pommes de terre de semence et de transformation
- R2006 Fruits et légumes – y compris :
 - R421 tous les fruits
 - R411 légumes (cultivés hors serre) – artichauts, asperges, haricots jaunes, haricots verts, betteraves de table, brocoli, choux de Bruxelles, choux, carottes, choux-fleurs, céleri, maïs sucré, concombres, ail, raifort, poireaux, laitue, oignons, pois, piments, citrouilles, radis, rhubarbe, rutabagas (navets) de consommation, épinards, courges, tomates et semences de légumes
- R412 Tabac – tabac blond, tabac en feuille et tabac brun
- R415 Produits de serre et de pépinière – pépinières, serres et exploitations floricoles (Aussi inclus : plantes, arbustes et arbres d'ornement; fleurs à couper et de plein champ; boutures racinées; semences et bulbes; et gazon)

¹ Les données se rapportant à cette variable sont imputées pour la majeure partie pour les années 1996 et subséquentes parce que la source des données fiscales déclarées électroniquement (TED) par les exploitations non constituées en société ne comprend pas la ventilation des données sur les céréales et les oléagineux.

- R435 Récoltes de fourrage (y compris graines fourragères) – foin, luzerne, trèfle et semence de trèfle, trèfle hybride, fléole des prés et fétuque, et graines de graminées
- R437 Cultures non précisées (Québec seulement) – catégorie utilisée lorsque l'agriculteur déclare un montant global pour les revenus au titre des cultures (s'applique avant 1993)
- R2007 Autres cultures – y compris :
 - R413 ginseng
 - R414 champignons
 - R427 autres grandes cultures – betteraves à sucre, houblon, betteraves fourragères et navets (pour le bétail)

R2025 Total des revenus au titre du bétail et des produits – y compris :

- R2016 Bovins – y compris :
 - R440 animaux vendus – bovins – bouvillons (d'engraissement), génisses, vaches (laitières et de boucherie), veaux et taureaux
 - R468 transplantations d'embryons ²
- R441 Porcs – le terme englobe : porcs, porcelets sevrés, jeunes truies, porcs d'engraissement, truies, verrats châtrés, verrats et cochons
- R2017 Volaille et œufs – y compris :
 - R442 animaux vendus – volaille – poussins femelles, poulettes, poules, jeunes coqs, chapons, poulets commerciaux à griller et à rôti, dindes, canards, oies et autres volailles
 - R445 œufs
 - R497 poussins provenant des couvoirs et œufs d'incubation ³
- R443 Moutons et chèvres – moutons, chèvres, agneaux, laine et lait de chèvre
- R2018 Produits laitiers et subventions – y compris :
 - R450 lait et crème – pour le lait liquide ou industriel
 - R455 subventions laitières
- R2019 Autres bestiaux et produits – y compris :
 - R444 animaux vendus – autres – autres animaux comme les chevaux, poneys, chiens, etc.
 - R460 abeilles, miel – abeilles, miel (naturel et transformé) et cire d'abeilles
 - R461 fourrures – animaux à fourrure élevés en captivité ou peaux de ces animaux, y compris l'élevage de renards, de chinchillas, de visons et de lapins
 - R477 PMU (urine de jument gravide)
 - R498 aquaculture ³
 - R499 insémination artificielle, semence bovine, services de haras ³ et transplantations d'embryons ⁴

R2035 Total des autres revenus – y compris :

- R3011 Paiements de programme et produits d'assurance - il s'agit des revenus qui proviennent des programmes de stabilisation provinciaux, du Régime d'assurance du revenu brut (RARB – maintenant terminé), des paiements et des autres subventions (comme les programmes d'encouragement à l'élevage du porc, les paiements à l'acre, l'aide au défrichement et les subventions gouvernementales), ainsi que les montants totaux déclarés pour les subventions, les ristournes et les remboursements. Les paiements de

² Avant 1996, l'insémination artificielle, la semence bovine et les services de haras étaient inclus. La variable n'est pas disponible depuis 1997.

³ Disponible depuis 1996 dans le PDF.

⁴ Les transplantations d'embryons sont incluses depuis 1997.

programme comprennent également les produits d'assurance provenant de programmes (privés et gouvernementaux) au titre des cultures et du bétail, qui sont versés à cause de mauvaises conditions météorologiques, de maladies ou d'autres motifs. Les paiements provenant des programmes d'aide en cas de catastrophe fédéraux et provinciaux y sont également inclus. Les subventions à la production laitière ne font pas partie des paiements de programme, ni les retraits du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) effectués par les fermes non constituées en société.

- R475 Travaux à forfait et location de machines – travail à forfait, travail à contrat, location ou location à bail de machinerie, remorquage, camionnage pour compte d'autrui, moissonnage, moissonnage-battage, pulvérisation et poudrage des cultures, ensemencement, séchage, emballage, nettoyage et traitement des semences
- R2027 Revenus de location – y compris :
- R457 revenus provenant de la location de contingents (quotas) – (lait ou tabac, par exemple)
 - R481 revenus provenant de la location de terrains et de bâtiments
 - R482 autres revenus de location – location de concessions de pétrole ou de gaz naturel, droits de passage et location de routes
- R2028 Produits de la forêt et de l'érable – y compris :
- R465 produits de l'érable – sirop d'érable, sucre d'érable et tire d'érable
 - R470 bois (y compris droits de coupe) – rondins, arbres, poteaux de clôture en bois ou tout autre produit connexe de la forêt, comme par exemple les copeaux ou la dosse
 - R471 arbres de Noël
- moins R353 dépenses au titre de l'abattage
- R2004 Avances en espèces (nettes) – R425 avances en espèces moins R315 remboursements d'avances en espèces
- Nota : Ce montant comprend les paiements de la Commission du blé déclarés sur les relevés.
- R2029 Revenus divers – y compris :
- R459 remboursements de contingents ou de prélèvements
 - R467 sable ou gravier – sable, gravier, terre ou terre végétale
 - R479 TPS
 - R480 ristournes – (dividendes des groupements céréaliers, paiements des coopératives, revenus des coopératives, etc.)
 - R500 autres revenus agricoles sauf le revenu de location – revenus divers
 - R508 part de profit
 - R649 intrants achetés pour la revente – vendus – produits agricoles achetés et vendus mais qui n'ont subi aucune transformation agricole (engrais, produits chimiques et bois vendus pour la revente, etc.)
 - R650 extrants achetés pour la revente – vendus – produits agricoles achetés en plus de ceux cultivés ou produits (céréales, fruits, produits, légumes ou petits fruits, etc.)
 - R651 revenus au titre des courses de chevaux (< 100 %) – compte tenu du code R354 dépenses au titre des courses de chevaux (catégorie utilisée lorsque l'agriculteur déclare des dépenses au titre des courses de chevaux)
- moins R351 intrants achetés pour la revente (voir R649 intrants achetés pour la revente ci-dessus)
- moins R352 extrants achetés pour la revente (voir R650 extrants achetés pour la revente ci-dessus)
- moins R354 dépenses au titre des courses de chevaux (< 100 %) (voir R651 les revenus au titre des courses de chevaux ci-dessus)

R2045 Total, rajustements des revenus – y compris :

- R458 Vente de contingents (quotas)
- R469 Récupération de la déduction pour amortissement (DPA) – récupération de la DPA, et la DPA de l'année précédente, etc.
- R2041 Rajustement de l'inventaire – y compris :
 - R635 rajustement obligatoire de l'inventaire ⁵
 - R641 rajustement facultatif de l'inventaire ⁵
- R2042 Revenus non applicables – revenus non tirés de la vente de produits agricoles

R2050 Revenu agricole brut pour fins d'impôt (R2040 + R2045)**Dépenses****R2140 Total des dépenses d'exploitation – y compris :****R2105 Total des dépenses au titre des cultures – y compris :**

- R230 Engrais et chaux
- R235 Pesticides – pesticides, herbicides, insecticides et fongicides ou tout autre type de produits chimiques tels que les produits pulvérisables en liquide ou en poudre destinés aux récoltes ou aux animaux
- R240 Semences et plants – aussi plantes d'ornement, boutures racinées et bulbes
- R264 Dépenses non précisées (serres et pépinières) – catégorie utilisée lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales au titre des serres ou des pépinières (avant 1990)
- R265 Contenants, ficelle et fil pour emballage – sacs, conteneurs, ficelle et le matériel servant à emballer, à contenir ou à expédier des produits agricoles
- R2102 Autres dépenses au titre des cultures – y compris :
 - R314 irrigation – toutes dépenses directement associées à l'irrigation de la ferme, y compris les droits d'utilisation de l'eau
 - R324 fournitures pour les cultures – catégorie utilisée lorsque l'agriculteur déclare un montant global ou unique au titre des «fournitures pour les cultures»

R2110 Total des dépenses au titre du bétail – y compris :

- R245 Achats de bovins – bovins, bovins d'engraissement, bovins de long engraissement, vaches laitières ou de boucherie, taureaux et veaux
- R246 Achats de porcs – porcs tels que les verrats de reproduction, jeunes truies, truies et porcelets sevrés
- R247 Achats de volaille et d'œufs – poussins femelles, poulettes, poulets à griller, poules pondeuses, canards, oies, dindes et autres volailles

⁵ Pour obtenir les définitions de ces termes, consulter le **Guide d'impôt - Revenus d'agriculture** fourni par l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

- R248 Achats de moutons et d'agneaux – moutons, agneaux et chèvres
- R249 Autres achats de bétail – chevaux, poneys, visons, renards, lapins, autruches et abeilles (ou colonies d'abeilles)
- R250 Aliments, compléments, paille et litière – foin, paille, céréales fourragères comme l'avoine, l'orge et le maïs; des compléments tels que le sel, les minéraux, les vitamines, les concentrés et les succédanés de lait; articles de litières tels que les copeaux et sciures de bois
- R255 Honoraires de vétérinaire, frais pour les médicaments et l'insémination – honoraires de vétérinaire, frais pour les médicaments, ainsi que l'insémination, service de haras, semence bovine, transplantation d'embryons, dépistage des infections et castration
- R2107 Autres dépenses au titre du bétail – y compris :
 - R312 dépenses encourues pour l'Association de l'amélioration des troupeaux laitiers et dépenses de classement des animaux
 - R323 fournitures pour le lait ou le bétail

R2120 Total des dépenses au titre des machines – y compris :

- R270 Petits outils
- R2111 Dépenses nettes de carburant pour machines, camions, autos – y compris :
 - R220 dépenses au titre de l'utilisation des machines agricoles et des camions – essence, carburant diesel et huile
 - R225 dépenses au titre de l'utilisation des autos (fraction agricole) – essence et huile moins R485 remboursement de la taxe sur l'essence
- R2112 Réparations, permis et assurances – y compris :
 - R221 dépenses au titre de l'utilisation des machines agricoles et des camions – réparations, permis et assurance
 - R226 dépenses au titre de l'utilisation des autos (fraction agricole) – réparations, assurance et permis

R2135 Total des dépenses générales – y compris :

- R2121 Salaires (y compris RPC, RRQ, AE) – y compris :
 - R195 salaires (y compris RPC, RRQ ou AE) – salaires et traitements versés aux employés agricoles ainsi que le coût réel d'hébergement. Y figurent aussi les salaires et traitements payés aux enfants et au conjoint, et toutes prestations aux employésmoins salaires ou traitements payés à soi-même
- R2122 Loyers – y compris :
 - R205 loyer (terres, bâtiments et pâturages)
 - R318 location de quotas
- R275 Assurances
- R285 Téléphone (fraction agricole)
- R2123 Électricité, dépenses nettes (fraction agricole) – y compris :
 - R290 électricité (fraction agricole)moins R488 remboursements au titre de l'électricité
- R295 Chauffage (fraction agricole) – gaz naturel, charbon ou mazout destiné au chauffage des bâtiments agricoles, combustible servant au séchage du tabac et des cultures ainsi qu'au chauffage des serres

- R300 Travaux à forfait et location de machines – moissonnage, moissonnage-battage, pressage, battage, poudrage et pulvérisation des cultures, préparation du sol, ensemencement, sarclage, séchage des céréales, nettoyage et traitement des semences, lavage des moutons dans un bain parasiticide, tondage des moutons, pulvérisation du bétail, analyse du sol, forgeage, pension et pansage des animaux, dépenses au titre de la location ou de la location à bail de machines dans le but de générer un revenu agricole, ainsi que les frais d'abattage, de boucherie, de découpage et d'emballage
- R2126 Frais d'intérêt, nets – y compris intérêts sur hypothèques immobilières, prêts pour machinerie, etc.
moins R487 remboursements d'intérêts
- R2127 Impôts fonciers, nets – y compris :
R215 impôts fonciers payés en regard des terres et des bâtiments agricoles ainsi que la part des impôts au titre de la maison de ferme principale de même que les impôts scolaires et municipaux
moins R486 remboursements d'impôts fonciers et ceux au chapitre des terres
- R2128 Réparations de bâtiments et clôtures
- R2129 Dépenses de commercialisation – y compris :
R305 transport de marchandises et camionnage – transport des produits agricoles au marché
R328 frais de vente – commissions, ventes aux enchères et étals en bordure de route
R332 cotisations aux offices de commercialisation – par exemple l'Office de commercialisation du lait et l'Office de commercialisation des œufs, aussi prélèvements sur produits laitiers ainsi que les amendes relatives aux quotas de production de lait
- R2131 Frais divers – y compris :
R280 comptabilité, frais juridiques, fournitures de bureau, publicité, cotisations, abonnements
R283 remboursement de paiements en trop provenant d'un programme d'assurance
R308 dépenses au titre de participation
R311 sable, terre et gravier
R320 autres dépenses – diverses
R322 fournitures pour la ferme – par exemple oxygène et acétylène
R333 prélèvements ou cotisations de stabilisation (prélèvements publics)
R263 produits de l'érable – lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales
R267 dépenses associées au bois – lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales
R307 frais d'élevage – quand un total est déclaré
R317 dépenses pour mauvaises créances (seulement les fermes constituées en société)
R660 frais de bureau à domicile
moins coût des produits vendables consommés
moins dépenses personnelles ou autres dépenses

R2500 Bénéfice net d'exploitation – R2040 total des revenus d'exploitation moins R2140 total des dépenses d'exploitation

R2145 Total, rajustements des dépenses – y compris :

- R310 Défrichage et amélioration des terres – forage ou creusage de puits artésiens, essouchage, épierrage, etc.

- R316 Drainage
- R2141 Rajustement de l'inventaire – y compris :
 R326 rajustement obligatoire de l'inventaire ⁶
 R327 rajustement facultatif de l'inventaire ⁶
- R330 Déduction pour amortissement – montant déduit pour les biens amortissables
- R331 Déduction relative aux biens en immobilisation admissibles – toutes les dépenses en immobilisation admissibles pour l'achat de biens en immobilisation incorporels qui seront utilisés dans l'entreprise agricole, p. ex. contingent de lait ou de tabac ou d'autres droits gouvernementaux qui sont accordés pour une période illimitée
- R350 Dépenses non applicables – frais qui n'ont pas été engagés dans le but de générer un revenu agricole
- R2142 Autres rajustements des dépenses – y compris :
 R319 achats de contingents (quota)
 R309 impôt sur le capital

R2150 Total des dépenses pour fins d'impôt (R2140 + R2145)

Acquisition et cession d'éléments d'actif – Jusqu'à l'année d'imposition 1995

Les pourcentages qui suivent représentent les taux en vertu desquels l'Agence des douanes et du revenu du Canada considère qu'un élément d'actif est amorti. Ces pourcentages sont en outre accompagnés des articles les plus courants de chaque catégorie. Pour obtenir une liste plus complète des éléments d'actif amortissables que comprend chaque catégorie, consulter le **Guide d'impôt - Revenus d'agriculture**.

- Catégorie 1 4 %**
bâtiments acquis après 1987
barrages
- Catégorie 2 6 %**
tuyaux permanents
- Catégorie 3 5 %**
bâtiments acquis entre 1978 et 1988
bassin – ciment, acier ou pierre
brise-lames – ciment ou pierre
- Catégorie 6 10 %**
brise-lames – bois
serres chaudes
clôtures – tous genres
bâtiments et parties constituantes - bois, galvanisés ou transportables
- Catégorie 7 15 %**
bateaux et parties constituantes

⁶ Pour obtenir les définitions de ces termes, consulter le **Guide d'impôt - Revenus d'agriculture** fourni par l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Catégorie 8	20 % matériel apicole nettoyeurs - grains ou semences bâtiments d'entreposage balles - tractées et faucheuses outils de 200 \$ et plus silos et remplisseurs de silo, etc.
Catégorie 9	25 % avions acquis après le 25 mai 1976 installations de production d'électricité (maximum 15 kW) acquises avant le 26 mai 1976
Catégorie 10	30 % automobiles (y compris les voitures de tourisme – catégorie 10.1) tracteurs, remorques, camions, chariots et traîneaux, etc. matériel informatique et logiciels
Catégorie 12	100 % outils de moins de 200 \$
Catégorie 16	40 % avions acquis avant le 26 mai 1976
Catégorie 17	8 % chemins ou autres surfaces revêtues (asphalte ou béton)
Catégorie 34	25 % à 50 % matériel de conversion d'énergie éolienne en électricité
Catégorie 50	contingents (quotas) ⁷
Catégorie 60	autre ⁷

Acquisition et cession d'éléments d'actif ⁸ — années d'imposition 1996 à 1999

Équipements (S140 et S240)

- catégorie 7 bateaux et parties constituantes
- catégorie 8 matériel apicole
nettoyeurs – grains ou semences
bâtiments d'entreposage
balles – tractées et faucheuses
outils de 200 \$ et plus
silos et remplisseurs de silo, etc.
- catégorie 9 avions acquis après le 25 mai 1976
installations de production d'électricité (maximum 15 kW) acquises avant le 26 mai 1976
- catégorie 10 automobiles (y compris les voitures de tourisme – catégorie 10.1)
tracteurs, remorques, camions, chariots et traîneaux, etc.
matériel informatique et logiciels
- catégorie 12 outils de moins de 200 \$
- catégorie 16 avions acquis avant le 26 mai 1976
- catégorie 17 chemins ou autres surfaces revêtues (asphalte ou béton)
- catégorie 34 matériel de conversion d'énergie éolienne en électricité

⁷ Ces classes ont été créées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

⁸ Tous les secteurs sont couverts jusqu'à 1995. De 1996 à 1999, la série de données porte uniquement sur le secteur constitué en société et les organisations communautaires agricoles. Interruption de la série après les données de 1999.

Immeubles (S141 et S241)

- catégorie 1 bâtiments acquis après 1987
barrages
- catégorie 2 tuyaux permanents
- catégorie 3 bâtiments acquis entre 1978 et 1988
bassin – ciment, acier ou pierre
brise-lames de ciment ou pierre
- catégorie 6 brise-lames de bois
serres chaudes
clôtures de tous genres
bâtiments et parties constituantes – bois, galvanisés ou transportables

Terrains (S142 et S242)

- terrain

Contingents (Quotas)⁹ (S150 et S250)

- catégorie 50 contingents (quotas)

Autre⁹ (S160 et S260)

- catégorie 60 autre

Total (S198 et S298)**Revenus hors ferme¹⁰****Total des revenus hors ferme – y compris :**

- T6010¹¹ Salaires et traitements – y compris :
- T101 revenus d'emploi avant déductions
 - T104 autres revenus d'emploi y compris pourboires et gratifications
 - moins T109 déduction – autres dépenses admissibles (s'applique avant 1988)
- T6020 Revenus nets d'entreprise
- T135 revenus d'entreprise
- T6030 Revenus nets de profession libérale
- T137 revenus de profession libérale
- T6040 Revenus nets de commissions
- T139 revenus de commissions
- T6050 Revenus nets d'activités de pêche
- T143 revenus de pêche
- T6060 Revenus nets d'un travail indépendant non agricole
- T6070 Revenus de placements – y compris :
- T120 montant imposable des dividendes
 - T126 revenus nets de location
 - T121 intérêts et autres revenus de placements

⁹ Ces classes ont été créées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

¹⁰ Tous les postes dont les codes ont 3 chiffres, à l'exception des variables TCHIL, FAQUE, FABC et FABEN, proviennent du formulaire T1-Générale de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et sont définis dans *Votre guide d'impôt général et déclarations Impôt fédéral et provincial*.

¹¹ À compter de 1999, le total des salaires et traitements dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole comprend le revenu d'emploi exempt d'impôts gagné dans les réserves indiennes. À compter de 2000, ce changement est également reflété dans les séries sur le revenu hors ferme des exploitants agricoles.

T122 revenus nets de la société limitée

T6080 Revenus de pensions – y compris :

T113 pension de sécurité de la vieillesse

T114 prestations du RPC et RRQ

T115 autres pensions ou pensions de retraite

T146 versements nets des suppléments fédéraux ¹²

T6090 Autres revenus hors ferme – y compris :

T118 allocations familiales (s'applique avant 1993)

T119 prestations d'assurance-emploi ¹³

T128 pension alimentaire ou allocation de séparation

T130 autres revenus

T144 indemnités pour accidents du travail ¹²

T145 prestations d'assistance sociale ¹²

TCHIL prestations fiscales pour enfants ¹⁴

FAQUE allocations familiales du Québec ¹⁵

FABC allocations familiales de la Colombie-Britannique ¹⁶

FABEN allocations familiales ¹⁷

T6092 REER

T129 revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite ¹⁸

T6105 Total des revenus hors ferme (excluant T6091 Gains en capital imposables)

T6091 Gains en capital imposables

T127 gains en capital imposables

T6100 Total des revenus hors ferme (incluant T6091 Gains en capital imposables)

¹² S'appliquent à partir de 1992.

¹³ Le 1^{er} juillet 1996, le Régime d'assurance-chômage est officiellement devenu le Régime d'assurance-emploi.

¹⁴ Le programme de la prestation fiscale pour enfants a remplacé les allocations familiales en janvier 1993. Les estimations de 1993 du revenu hors ferme ne comprennent pas la prestation fiscale pour enfants.

¹⁵ En vigueur pour les années de référence 1994 à 1996. Ces prestations sont comprises dans les estimations du revenu hors ferme de la famille seulement.

¹⁶ En vigueur pour l'année de référence 1996. Ces prestations sont comprises dans les estimations du revenu hors ferme de la famille seulement.

¹⁷ Les allocations familiales de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec sont incluses dans la variable FABEN depuis 1997; les allocations familiales provinciales de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et de la Saskatchewan, depuis 1998; et celles de Terre-Neuve et du Labrador, depuis 1999. Les allocations familiales provinciales sont comprises dans la série statistique du revenu hors ferme de la famille seulement.

¹⁸ À partir de 1999, seuls les revenus de REER des particuliers âgés de 65 ans et plus sont compris dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole. À compter de 2000, ce changement est également reflété dans les séries sur le revenu hors ferme des exploitants agricoles.

ANNEXE C

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES

PROGRAMME DES DONNÉES FISCALES

Échantillon

Dans le cadre du Programme des données fiscales (PDF), on procède chaque année à un échantillonnage des déclarations de revenus des exploitations agricoles constituées en société et des exploitations non constituées en société pour produire des estimations pour un ensemble de variables financières. Des données détaillées sont alors recueillies sur les variables suivantes : revenus et dépenses d'exploitation, acquisition et cession de biens et revenus hors ferme des exploitants et des familles agricoles. Toutes les variables pour lesquelles des données ont été recueillies et les codes de ces variables sont fournis dans le [tableau 2.1](#) (pages 5 et 6).

Pour les années 1987 à 1989, l'échantillon du PDF comprenait des fermes des deux secteurs (fermes constituées en société et fermes non constituées en société) dans l'ensemble des provinces, sauf dans les Prairies. Pour ce qui est des provinces des Prairies, un échantillon a été prélevé pour l'année 1987, mais uniquement parmi les fermes non constituées en société. Pour l'année 1990 et les années suivantes, des exploitations des deux types ont été échantillonnées dans toutes les provinces.

Pour plus de renseignements sur la taille des échantillons des enquêtes, voir le [tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur](#).

Méthodologie

Les données du PDF sont établies à partir de deux sources distinctes : le fichier sur les exploitants agricoles autonomes (SEFA – Self-Employment File for Agriculture), dans lequel on prélève un échantillon aléatoire des déclarations de revenus pour les fermes non constituées en société, et le fichier CORPAC, dans lequel on sélectionne un échantillon aléatoire des déclarations de revenus produites par des entreprises constituées en société classées comme exploitations agricoles selon la Classification type des industries (CTI) et ayant un chiffre de ventes de plus de 25 000 \$. En 2000, les taux d'échantillonnage du secteur des entreprises agricoles non constituées en société ont varié. À Terre-Neuve et au Labrador, un recensement a été effectué tandis qu'au Québec, le taux d'échantillonnage a été d'environ 19 %. Dans le secteur des entreprises agricoles constituées en société, un recensement a été effectué dans les provinces de l'Atlantique tandis qu'en Ontario, le taux d'échantillonnage a été d'environ 30 %.

Les données du secteur non constitué en société proviennent actuellement de trois types différents de déclarations de revenus : les formulaires imprimés traditionnels, les formulaires électroniques (depuis 1992) et les déclarations conjointes CSRN-ADRC¹ (depuis 1997). Les données des fermes non constituées en société qui sont tirées des formulaires imprimés sont saisies par le personnel de plusieurs centres fiscaux régionaux de l'ADRC et transmises à Statistique Canada sous forme électronique. L'ADRC fournit aussi à Statistique Canada les déclarations transmises électroniquement ainsi que les données de la déclaration conjointe CSRN-ADRC des entreprises agricoles tout au long de l'année.

¹ CSRN : Compte de stabilisation du revenu net
ADRC : Agence des douanes et du revenu du Canada

Pour le secteur constitué en société, Statistique Canada a saisi toutes les données financières (c.-à-d. les revenus, les dépenses, l'acquisition et la cession, en détail) des déclarations de revenus des sociétés agricoles jusqu'à l'année d'enquête 1999, inclusivement. À compter de l'année d'imposition 2000, les données des sociétés agricoles proviennent d'un fichier appelé l'Index général des renseignements financiers (IGRF) et sont transmises électroniquement par l'ADRC.

Les données de toutes les sources (entreprises constituées et non constituées en société) sont soumises à une série de procédures de vérification et d'imputation spécialisées, conçues et révisées chaque année par Statistique Canada. On vérifie l'exactitude de toutes les variables de revenu et de dépenses des exploitations qui ont le plus contribué dans chaque province. Les données brutes sont plus tard augmentées selon le « poids » d'échantillonnage (rajusté en fonction de la part des associés, s'il y a lieu) puis agrégées pour l'établissement des estimations finales conçues pour représenter l'ensemble de la population des déclarants du secteur des fermes.

On peut obtenir plus d'information sur l'échantillon et la méthodologie du Programme des données fiscales en s'adressant à la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

Nota : Depuis l'année d'imposition 1993, les organisations communautaires agricoles sont admissibles au Programme des données fiscales. Il y a un recensement des organisations communautaires qui ont déclaré un revenu agricole sur leur déclaration de revenus et de renseignements des fiducies T3. Les estimations, avec ou sans ces organisations, peuvent être obtenues sur demande.

PROGRAMME DES DONNÉES FISCALES – Revenus hors ferme

Il existe trois séries statistiques sur les revenus hors ferme : les exploitants agricoles qui exploitent des entreprises agricoles constituées en société ou non constituées en société; les exploitants agricoles qui exploitent une seule entreprise agricole non constituée en société; et les familles qui exploitent une seule entreprise agricole non constituée en société.

Les postes servant au calcul du revenu hors ferme des exploitants agricoles sont estimés de la même façon que les postes se rapportant au domaine agricole, sauf que dans ce cas-ci le coefficient de pondération n'est pas multiplié par la part des associés de l'exploitation. Toutefois, le coefficient de pondération pour les entités comprises dans plus d'une ferme est divisé par le nombre d'observations. Ces procédures tiennent compte des entreprises agricoles constituées en société qui ne fournissent pas le numéro d'assurance sociale des actionnaires sur leur déclaration d'impôts. Les postes pondérés sur le revenu hors ferme sont additionnés par domaine afin de produire les postes sur le revenu total hors ferme. Ces procédures tiennent compte des enregistrements contenant les données sur le revenu de l'exploitation agricole qui pourrait comprendre des sommes ne devant pas être considérées comme des sommes provenant de la vente de produits agricoles.

Les estimations du revenu hors ferme de la famille résultent de l'appariement d'enregistrements fiscaux. Pour ce motif, les méthodes d'échantillonnage et d'estimation utilisées diffèrent quelque peu de celles des autres variables du PDF. Les enregistrements fiscaux du PDF sont appariés à ceux du fichier de la famille pour produire des estimations totales sur les familles agricoles. Le fichier de la famille est créé par la Division des données

régionales et administratives (DDRA) de Statistique Canada. Le fichier d'impôt de la famille (T1FF) de la DDRA réunit les enregistrements fiscaux des particuliers afin de créer des groupes modelés sur la *famille de recensement*².

En ce qui a trait aux statistiques sur le revenu hors ferme de la famille, seules les familles qui exploitent une seule entreprise agricole non constituée en société constituent la population visée par le PDF. L'échantillon de la famille du PDF est en fait un sous-échantillon de l'échantillon habituel du PDF.

On peut obtenir des renseignements plus détaillés sur l'échantillon et sur les méthodes d'estimation du revenu hors ferme de la famille du PDF en s'adressant à la [Division de l'agriculture](#) de Statistique Canada.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FERMES

Échantillon

L'Enquête nationale sur les fermes (ENF) a été menée chaque année dans l'ensemble des provinces du Canada jusqu'à l'année de référence 1992. Les trois principales variables qui ont été examinées sont les suivantes : les superficies en culture, les stocks de bétail et certains éléments financiers. Toutes les variables de l'ENF pour lesquelles on suggère d'utiliser les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le [tableau 2.1](#) (page 7). Pour les années de référence 1988 à 1992, un échantillon de plus de 40 000 fermes a été prélevé.

Méthodologie

Deux bases de sondage ont été utilisées dans l'ENF : une liste et une base aréolaire. Le pays a été divisé en trois régions principales : la région relevant de la Commission canadienne du blé (CCB); l'Ontario et le Québec; les Maritimes et le territoire de la Colombie-Britannique qui n'est pas régi par la CCB. Toutes les exploitations dont le chiffre de ventes était d'au moins 250 \$ ont été étudiées dans l'enquête. La base aréolaire est composée de régions géographiques et permet d'inclure les exploitations agricoles qui n'existaient pas lorsque le dernier recensement a été réalisé.

Le processus de collecte des données a débuté à l'aide de questionnaires détaillés, lesquels comprenaient des questions sur la superficie et l'utilisation des terres agricoles, les stocks de bétail et sur certaines variables financières. Les questionnaires ont ensuite fait l'objet d'une vérification approfondie, laquelle comprenait l'imputation dans le cas des questionnaires partiels. Les poids d'échantillonnage ont été ajustés pour tenir compte de la non-réponse puis ces poids ont été appliqués aux questionnaires acceptés à la vérification pour produire les estimations.

² *La famille de recensement correspond à un couple marié ou à un couple en union libre, avec ou sans enfants à la maison, ou à un parent seul de n'importe quel état matrimonial, avec au moins un enfant habitant à la maison. Il n'y a pas de restriction en ce qui concerne l'âge de l'enfant. Les enfants doivent déclarer un état matrimonial autre que «marié» ou «conjoint de fait» et ne pas avoir d'enfants vivant dans le ménage. Avant les données de 1998, les enfants devaient avoir un état matrimonial «célibataire».*

ENQUÊTE DE JUIN SUR LES CULTURES

Échantillon

L'Enquête de juin sur les cultures (EJC) fait partie d'une série d'enquêtes annuelles probabilistes visant la collecte et la diffusion des données sur les intentions d'ensemencement, les superficies ensemencées et récoltées, le rendement, la production et les stocks pour les principales grandes cultures au Canada.

En 2000, un échantillon d'environ 28 500³ fermes a été tiré. Cette enquête porte sur les superficies des grandes cultures que les producteurs ont ensemencées au début de la campagne agricole 1999-2000. Toutes les variables de l'EJC pour lesquelles on suggère d'utiliser les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le [tableau 2.1](#) (page 8).

Méthodologie

Tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture recueille de l'information sur toutes les exploitations agricoles au Canada, y compris les fermes institutionnelles, les pâturages communautaires, les réserves indiennes, etc. Le Recensement de l'agriculture permet d'établir une liste des fermes et de leur superficie en culture à partir de laquelle un échantillon probabiliste est sélectionné pour l'Enquête de juin sur les cultures.

Seule la base de sondage de type «liste» est utilisée pour l'Enquête de juin sur les cultures depuis 1996⁴. En 1998, cette liste représentait toutes les exploitations agricoles du Canada dénombrées au cours du Recensement de l'agriculture, sauf les fermes institutionnelles, les pâturages communautaires, les fermes dans les réserves indiennes et les fermes des territoires. Avant 1998, Terre-Neuve et le Labrador était exclue de la liste. Cette base est stratifiée en groupes homogènes et repose sur les caractéristiques du recensement (par exemple : la taille de la ferme, la superficie en culture et le type d'exploitation) et les frontières géographiques provinciales.

On entreprend le processus de collecte des données par l'entremise du système d'Interviews téléphoniques assistés par ordinateur (ITAO). Le système ITAO permet d'exécuter des procédures de vérification au moment même de l'interview, réduisant ainsi le besoin d'un suivi téléphonique et diminuant le fardeau des répondants. Aucune imputation n'est effectuée pour les données manquantes. Des facteurs de pondération théorique sont ajustés à l'aide du processus d'ajustement des facteurs de pondération dans les cas de non-réponse partielle ou totale.

Nota : Les données de l'Enquête de juin sur les cultures faisant partie de la BDCEA sont des indicateurs de l'enquête et peuvent ne pas correspondre aux estimations que diffuse la Section des cultures. Les estimations de la BDCEA n'ont pas été redressées pour tenir compte des données administratives ni pour refléter les résultats du Recensement de l'agriculture de 1996.

³ Les données de 2000 seront disponibles en mai 2002.

⁴ L'Enquête aréolaire sur les fermes a eu lieu pour la dernière fois en 1995.

ENQUÊTE DE JUILLET SUR LE BÉTAIL

Échantillon

L'Enquête de juillet sur le bétail (EJB) est une enquête probabiliste menée chaque année. On demande aux exploitations enquêtées de déclarer tous les animaux de l'exploitation agricole, peu importe qui en est le propriétaire.

En 2000, un échantillon d'environ 30 000⁵ fermes a été tiré. Les données ont été recueillies par l'entremise du système d'Interviews téléphoniques assistés par ordinateur (ITAO). Les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le [tableau 2.1](#) (page 8).

Méthodologie

Tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture permet de recueillir des renseignements sur toutes les fermes au Canada. Les fermes de recensement comprennent toutes les exploitations agricoles dont la production est destinée à la vente, y compris les parcs d'engraissement, les fermes institutionnelles, les fermes dans les réserves indiennes, les pâturages collectifs, les réserves de pâturage collectif, etc.

Seule la base de sondage de type «liste» est utilisée pour l'Enquête de juillet sur le bétail depuis 1996⁶. En 1998, cette liste représentait toutes les fermes dénombrées lors du plus récent recensement, sauf les fermes institutionnelles, les pâturages collectifs, les fermes dans les réserves indiennes et les fermes des territoires. En 1993 et 1994, Terre-Neuve et le Labrador était exclue de la liste.

On entreprend le processus de collecte des données par l'entremise du système ITAO. Le système ITAO permet d'exécuter des procédures de vérification au moment même de l'interview, réduisant ainsi le besoin d'un suivi téléphonique et diminuant le fardeau des répondants. Les exploitants doivent déclarer leurs stocks au 1^{er} juillet. Les questionnaires font l'objet de nombreuses mesures de vérification et d'imputation avant la production des estimations finales.

Nota : Les estimations totales sur les stocks de bovins et de veaux, de porcs, et de moutons et d'agneaux qui proviennent de l'Enquête de juillet sur le bétail et qui font partie de la BDCEA ont été redressées pour tenir compte des données administratives et pour refléter les résultats des recensements de l'agriculture de 1991 et de 1996.

ENQUÊTE FINANCIÈRE SUR LES FERMES

Échantillon

Jusqu'en 1992, l'Enquête financière sur les fermes (EFF) s'appelait l'enquête agricole de la Société du crédit agricole (SCA). L'Enquête de la SCA a été menée en 1981, 1984, 1988 et 1990 (les données recueillies portaient sur les années de référence 1980, 1983, 1987 et

⁵ Les données de 2000 seront disponibles en mai 2002.

⁶ L'Enquête aréolaire sur les fermes a eu lieu pour la dernière fois en 1995.

1989). Puis il a été décidé qu'à compter de 1992, l'EFF serait menée chaque année auprès d'un échantillon de 12 000 fermes afin de recueillir des données financières détaillées. En 1993 toutefois, en raison de restrictions budgétaires, l'échantillon de l'EFF a été réduit afin d'inclure seulement les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. Depuis 1994, cette enquête est menée sur une base biennale seulement. Bien que la taille assez restreinte de l'échantillon puisse imposer des contraintes en ce qui concerne la désagrégation de certains résultats, l'échantillon permet néanmoins de produire des données financières fiables sur les exploitations agricoles. En 2000, l'échantillon a été fixé à 18 000 exploitations et la collecte des données a encore été réalisée par l'entremise du système d'Interviews téléphoniques assistés par ordinateur (ITAO). Les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le [tableau 2.1](#) (pages 9 et 10).

Méthodologie

Dans le cadre de l'Enquête financière sur les fermes, seule la base de sondage de type «liste» est utilisée depuis 1996⁷ pour produire des estimations précises pour des variables financières. Pour l'enquête de 2000, un échantillon de 316 fermes, sélectionné de façon aléatoire, a été ajouté à la liste pour tenter de réduire l'importance du sous-dénombrement du Recensement de 1996 et pour combler l'écart que laisse les fermes nouvellement créées après le Recensement. Les fermes supplémentaires proviennent surtout des enregistrements fiscaux. Les données des questionnaires font l'objet de nombreuses mesures de vérification et d'imputation avant la production des estimations finales.

La publication intitulée *Enquête financière sur les fermes* contient de plus amples renseignements sur l'échantillon et la méthodologie de l'EFF. (Voir la [section 3.3](#) intitulée *Enquête financière sur les fermes – Publication dans Internet.*)

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la méthodologie de l'Enquête nationale sur les fermes, de l'Enquête de juin sur les cultures, de l'Enquête de juillet sur le bétail et de l'Enquête financière sur les fermes, communiquez avec la [Division de l'agriculture de Statistique Canada](#).

⁷ L'Enquête aréolaire sur les fermes a eu lieu pour la dernière fois en 1995. Il n'y a pas eu de base aréolaire en 1988.

Tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (présentation normalisée)

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon ⁸		Total
			Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société (T1)	Secteur constitué en société (T2)	
Programme des données fiscales			Nombre de dossiers fiscaux		
1987	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes sauf les Prairies	36 301	4 384	40 685
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes sauf les Prairies	34 628	-	34 628
1988 ¹⁰	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes sauf les Prairies	25 210	4 592	29 802
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes sauf les Prairies	24 338	-	24 338
1989 ¹⁰	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes sauf les Prairies	26 033	4 583	30 616
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes sauf les Prairies	25 034	-	25 034
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes sauf les Prairies	21 691	-	21 691
1990	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	39 542	9 223	48 765
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	37 294	-	37 294
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	31 726	-	31 726
1991	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	48 616	9 862	58 478
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	45 964	-	45 964
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	39 079	-	39 079
1992	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	49 826	9 553	59 379
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	46 780	-	46 780
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	40 286	-	40 286
1993	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	56 069	9 309	65 378 ¹¹
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	52 725	-	52 725
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	56 069	12 090	68 815
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	44 911	-	44 911
1994	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	53 810	10 640	64 450 ¹¹
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	50 164	-	50 164
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	53 810	14 246	68 056
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	42 620	-	42 620
1995	Revenus et dépenses et Acquisition et cession	Toutes les provinces	90 547 ¹²	11 669	102 216 ¹¹
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ⁹	Toutes les provinces	86 439	-	86 439
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	90 547	15 644	106 191
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	68 177	-	68 177

⁸ Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 \$⁹ Revenus hors ferme des exploitants qui exploitent une seule entreprise non constituée en société.¹⁰ Les données relatives à la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique pour les années 1988 et 1989 ne sont pas disponibles.¹¹ Les organisations communautaires sont exclues.¹² La couverture des déclarations de revenus transmises par voie électronique a été élargie en 1995

Tableau C.1 BDCEA – Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (présentation normalisée) – suite

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon ¹³		Total
			Secteur non constitué en société (T1)	Secteur constitué en société (T2)	
Programme des données fiscales – fin			Nombre de dossiers fiscaux		
1996	Revenus et dépenses et Acquisition et cession¹⁴	Toutes les provinces	110 404	11 453	121 857 ¹⁵
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ¹⁶	Toutes les provinces	104 925	-	104 925
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	110 404	15 399	125 803
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	81 929	-	81 929
1997	Revenus et dépenses et Acquisition et cession¹⁴	Toutes les provinces	114 351	11 782	126 133 ¹⁵
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ¹⁶	Toutes les provinces	109 608	-	109 608
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	114 513	15 665	130 016
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	84 053	-	84 053
1998	Revenus et dépenses et Acquisition et cession¹⁴	Toutes les provinces	129 449	8 800	138 249 ¹⁵
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ¹⁶	Toutes les provinces	123 965	-	123 965
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	129 449	11 185	140 634
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	93 450	-	93 450
1999	Revenus et dépenses et Acquisition et cession¹⁴	Toutes les provinces	127 695	10 764	138 459 ¹⁵
	Revenus hors ferme des exploitants (T1) ¹⁶	Toutes les provinces	122 132	-	122 132
	Revenus hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	127 695	14 322	142 017
	Revenus hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	91 569	-	91 569
Enquête nationale sur les fermes			Nombre d'exploitations agricoles		
1988	Superficies cultivées	Toutes les provinces	16 043	5 186	21 229
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	16 043	5 186	21 229
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 559	597	5 156
1989	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 480	5 791	26 271
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	20 480	5 791	26 271
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 560	550	5 110
1990	Superficies cultivées	Toutes les provinces	19 749	5 654	25 403
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	19 749	5 654	25 403
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 667	583	5 250
1991	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 050	5 948	25 998
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	20 050	5 948	25 998
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 458	544	5 002
1992	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	23 497	5 887	29 384
	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	23 497	5 887	29 384
	Certains éléments financiers	Aucune	-	-	-

¹³ Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 \$.¹⁴ De 1996 à 1999, acquisition et cession couvrent les déclarations T2 et T3 seulement.¹⁵ Les organisations communautaires sont exclues.¹⁶ Revenus hors ferme des exploitants qui exploitent une seule entreprise non constituée en société.

Tableau C.1 BDCEA – Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (présentation normalisée) – fin

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon ¹⁷		Total
			Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société	Secteur constitué en société	
Enquête de juin sur les cultures			Nombre d'exploitations agricoles		
1993	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	18 523	2 156	20 679
1994	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	19 676	2 246	21 922
1995	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	18 863	2 228	21 091
1996	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	21 259	2 435	23 694
1997	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	19 440	2 211	21 651
1998	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 679	2 038	22 717
1999	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 997	2 373	23 370
Enquête de juillet sur le bétail					
1993	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	19 588	2 772	22 360
1994	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve et le Labrador	20 082	2 700	22 782
1995	Taille des cheptels	Toutes les provinces	18 942	2 646	21 588
1996	Taille des cheptels	Toutes les provinces	18 488	2 619	21 107
1997	Taille des cheptels	Toutes les provinces	16 561	2 380	18 941
1998	Taille des cheptels	Toutes les provinces	18 792	2 389	21 181
1999	Taille des cheptels	Toutes les provinces	18 807	2 644	21 451

¹⁷ Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 \$.

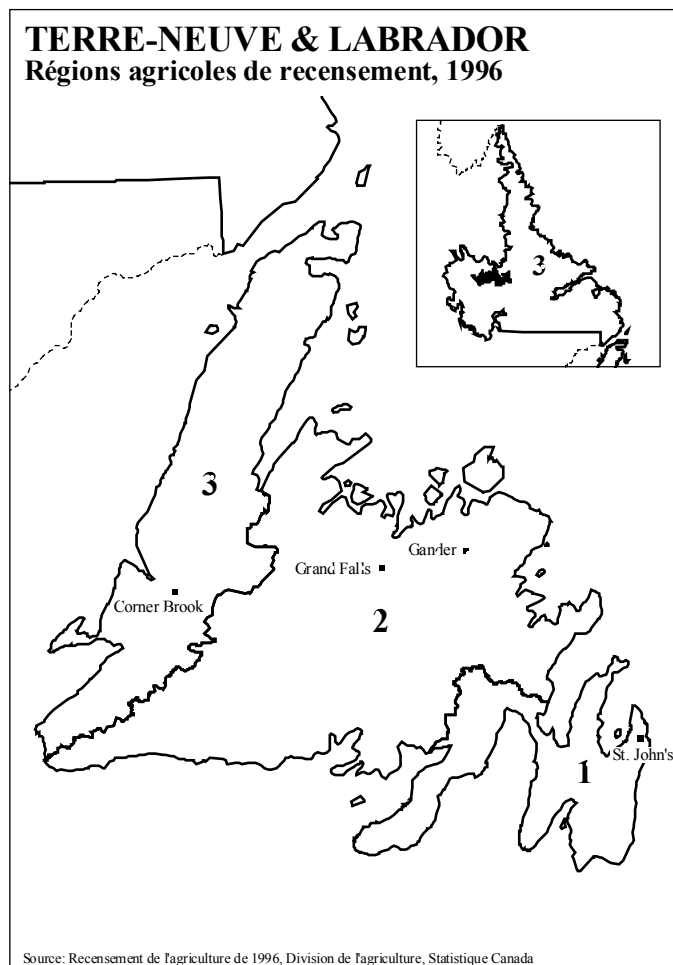
Tableau C.1 BDCEA – Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (présentation normalisée) – fin

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon ¹⁸		Total
			Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société	Secteur constitué en société	
Nombre d'exploitations agricoles					
Enquête financière sur les fermes					
1987	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	4 133	1 148	5 281
1989	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	4 082	1 247	5 329
1991	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 018	1 455	7 473
1992	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Provinces des Prairies et C.-B.	3 836	584	4 420
1993	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 795	1 214	8 009
1995	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 038	1 394	7 432
1997	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	10 364	3 210	13 574
1999	Actif et passif Achats et ventes de biens en immob. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	9 919	3 539	13 458

¹⁸ Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 \$.

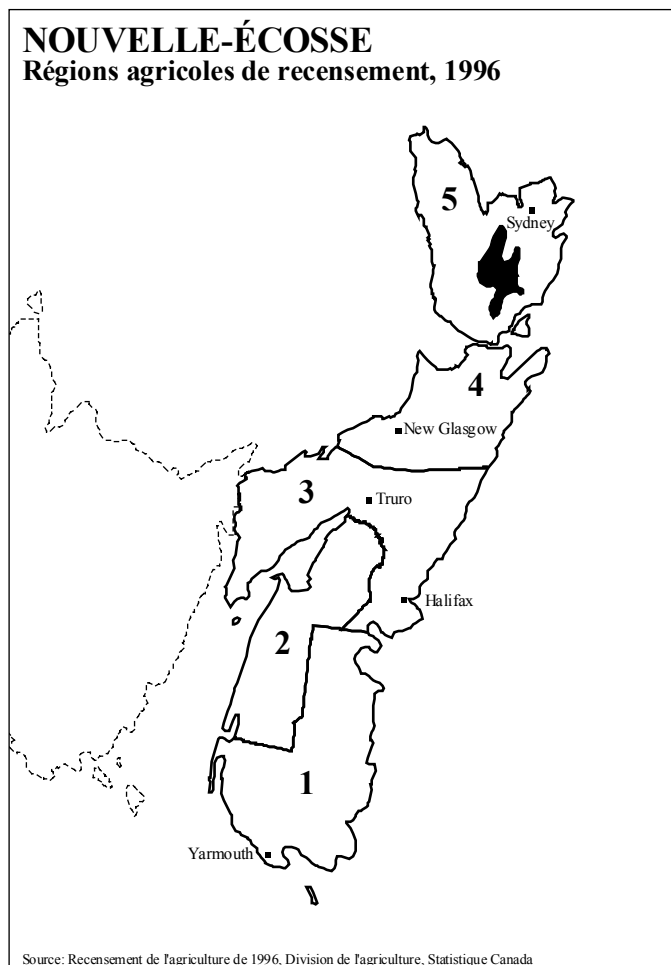
ANNEXE D

CARTES DU RECENSEMENT



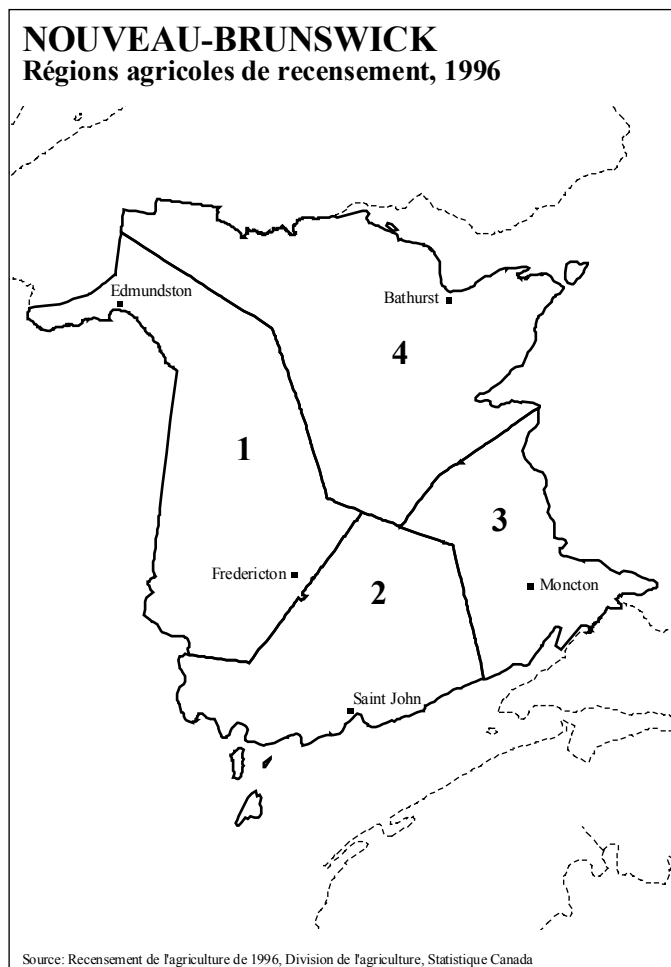
Terre-Neuve & Labrador

- 1 Région agricole de recensement 1
- 2 Région agricole de recensement 2
- 3 Région agricole de recensement 3



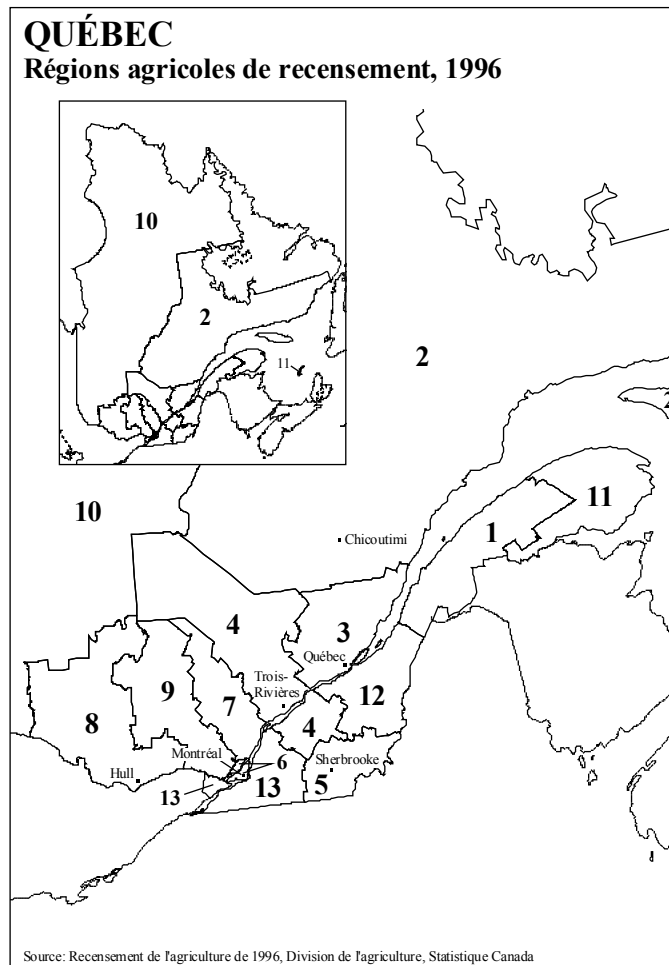
Nouvelle-Écosse

- 1 Région agricole de recensement 1
- 2 Région agricole de recensement 2
- 3 Région agricole de recensement 3
- 4 Région agricole de recensement 4
- 5 Région agricole de recensement 5



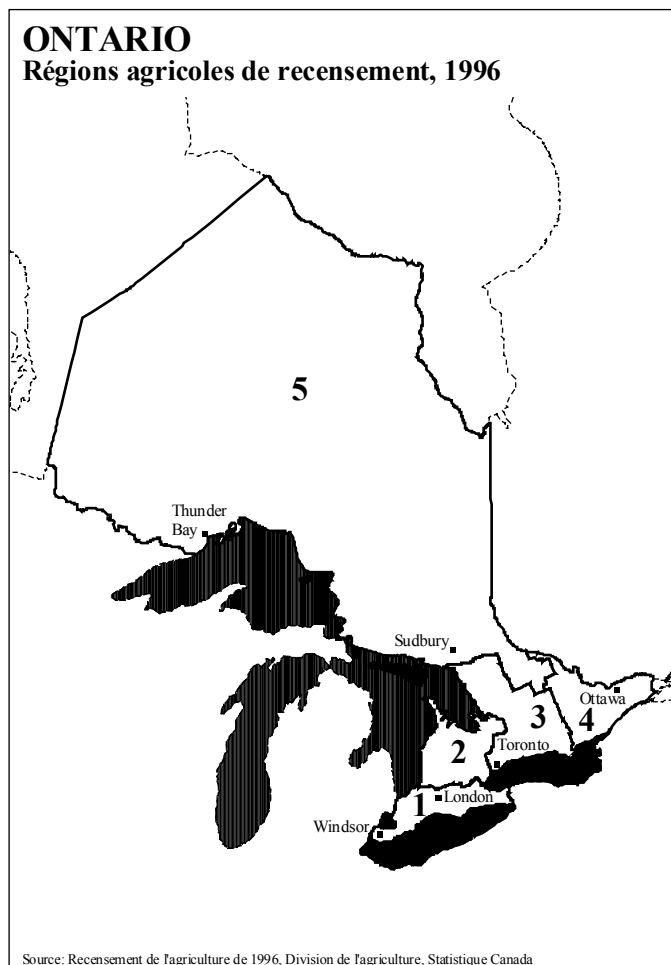
Nouveau-Brunswick

- 1 Région agricole de recensement 1
- 2 Région agricole de recensement 2
- 3 Région agricole de recensement 3
- 4 Région agricole de recensement 4



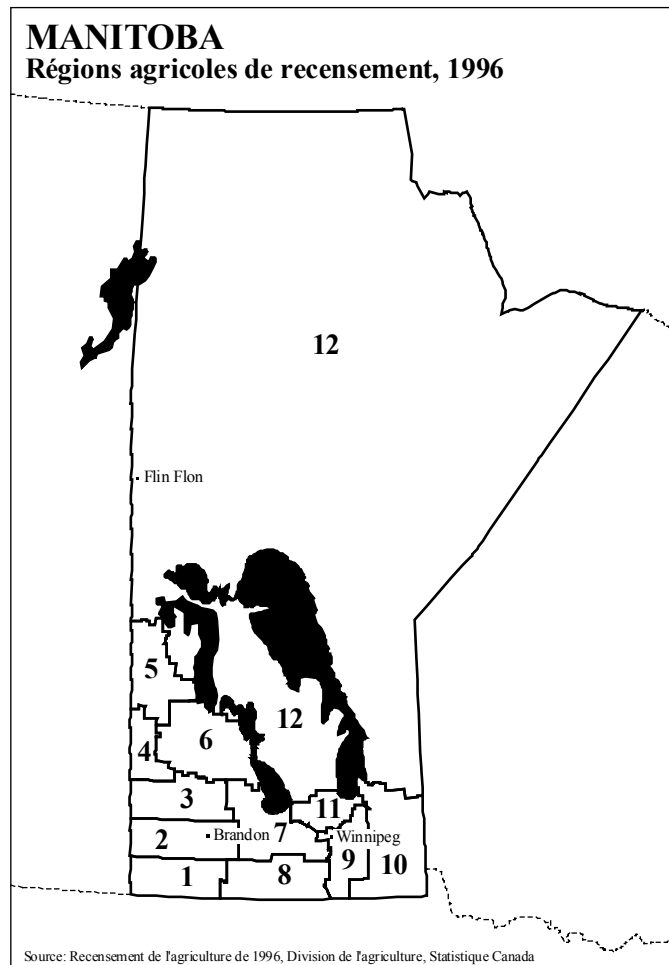
Québec

- 1 Bas-Saint-Laurent
- 2 Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord
- 3 Québec
- 4 Mauricie, Bois-Francs
- 5 Estrie
- 6 Montréal, Laval
- 7 Lanaudière
- 8 Outaouais
- 9 Laurentides
- 10 Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière, Appalaches
- 13 Montérégie



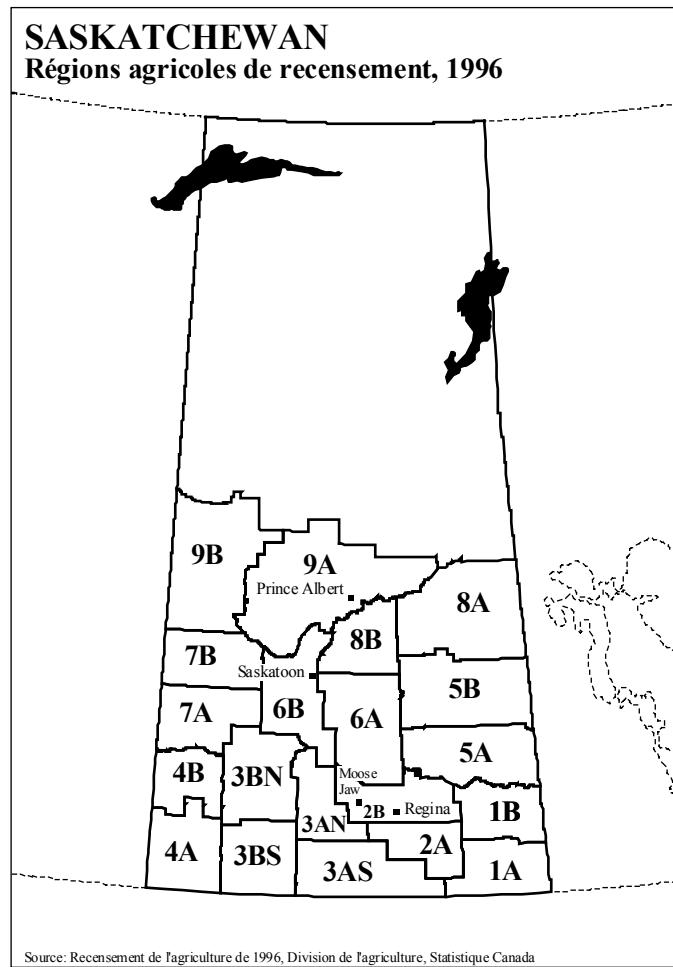
Ontario

- 1 Région du Sud de l'Ontario
- 2 Région de l'Ouest de l'Ontario
- 3 Région du Centre de l'Ontario
- 4 Région de l'Est de l'Ontario
- 5 Région du Nord de l'Ontario



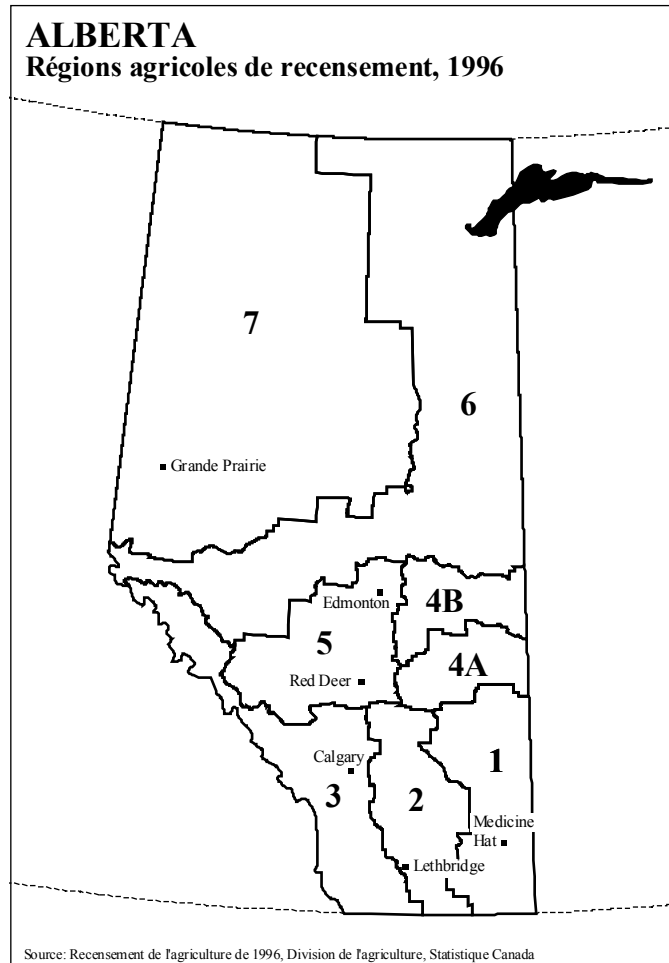
Manitoba

- 1 Région agricole de recensement 1
- 2 Région agricole de recensement 2
- 3 Région agricole de recensement 3
- 4 Région agricole de recensement 4
- 5 Région agricole de recensement 5
- 6 Région agricole de recensement 6
- 7 Région agricole de recensement 7
- 8 Région agricole de recensement 8
- 9 Région agricole de recensement 9
- 10 Région agricole de recensement 10
- 11 Région agricole de recensement 11
- 12 Région agricole de recensement 12



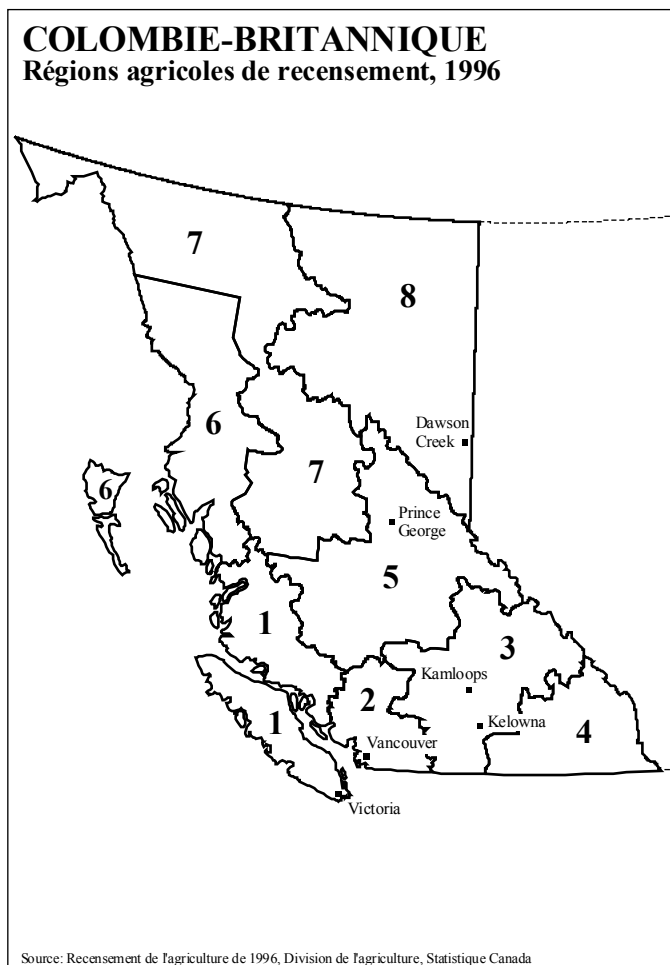
Saskatchewan

- | | | | |
|-----|------------------------------------|----|-----------------------------------|
| 1A | Région agricole de recensement 1A | 5A | Région agricole de recensement 5A |
| 1B | Région agricole de recensement 1B | 5B | Région agricole de recensement 5B |
| 2A | Région agricole de recensement 2A | 6A | Région agricole de recensement 6A |
| 2B | Région agricole de recensement 2B | 6B | Région agricole de recensement 6B |
| 3AN | Région agricole de recensement 3AN | 7A | Région agricole de recensement 7A |
| 3AS | Région agricole de recensement 3AS | 7B | Région agricole de recensement 7B |
| 3BN | Région agricole de recensement 3BN | 8A | Région agricole de recensement 8A |
| 3BS | Région agricole de recensement 3BS | 8B | Région agricole de recensement 8B |
| 4A | Région agricole de recensement 4A | 9A | Région agricole de recensement 9A |
| 4B | Région agricole de recensement 4B | 9B | Région agricole de recensement 9B |



Alberta

- 1 Région agricole de recensement 1
- 2 Région agricole de recensement 2
- 3 Région agricole de recensement 3
- 4A Région agricole de recensement 4A
- 4B Région agricole de recensement 4B
- 5 Région agricole de recensement 5
- 6 Région agricole de recensement 6
- 7 Région agricole de recensement 7



Colombie-Britannique

- 1 Région de Vancouver Island, Coast
- 2 Région de Lower Mainland, Southwest
- 3 Région de Thompson, Okanagan
- 4 Région de Kootenay
- 5 Région de Cariboo
- 6 Région de North Coast
- 7 Région de Nechako
- 8 Région de Peace River

ANNEXE E

QUESTIONNAIRES DES ENQUÊTES

ENQUÊTE SUR LES FERMES, JUIN 2000

Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique (nord de Peace River)

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées, du Canada, 1985, chapitre S-19.

Document pour usage interne seulement. Pas pour la distribution.

Le but de la présente enquête est de recueillir des renseignements servant à estimer pour le Canada, la superficie ensemencée en grandes cultures ainsi que les superficies en foin et en pâturage.

Réviser l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

FRM	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 15px; margin: 0 auto;"></div> <p>Code régional</p>
NA 1	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de famille</p> <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Prénom</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> - </div> <p>Téléphone</p>
ADR	<div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-bottom: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 15px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 170px; height: 15px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 580px; height: 15px;"></div> </div> <p>R.R. Case postale Numéro et nom de la rue</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 170px; height: 15px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 560px; height: 15px;"></div> </div> <p>Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)</p>	
NA 3	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> - </div> <p>Téléphone</p>
NA 4	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> - </div> <p>Téléphone</p>
SPA	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de la société par actions (s'il y a lieu)</p>	

Les questions suivantes porteront sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES

- **Inclure:** - les superficies louées des autres, les superficies en culture, les boisés, les superficies incultes, les pâturages, les superficies en jachère et les terres de la couronne ou du domaine public servant à l'agriculture.

- **Exclure:** - les superficies louées à d'autres, les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les réserves de pacage.

SECTION A BLÉ D'HIVER ET/OU SEIGLE D'AUTOMNE

Avez-vous semé du blé d'hiver et/ou du seigle d'automne à l'automne de 1999?

OUI

NON (ALLEZ À LA SECTION B.)



Quelle superficie de blé d'hiver et/ou de seigle d'automne avez-vous ensemencée à l'automne de 1999?

Culture	Code	Superficie ensemencée
1. Blé d'hiver	106	<input type="text"/>
2. Seigle d'automne	112	<input type="text"/>

Quelle superficie de blé d'hiver et/ou de seigle d'automne ensemencée à l'automne de 1999 reste-t-il à récolter pour le grain?

Culture	Code	Superficie restante à récolter	ac	ha
3. Blé d'hiver	206	<input type="text"/>	1	2
4. Seigle d'automne	212	<input type="text"/>	1	2

(ALLEZ À LA SECTION B.)

SECTION B SUPERFICIES ENSEMENCÉES

Avez-vous fait ou prévoyez-vous faire des cultures en 2000?

OUI NON (ALLEZ À LA SECTION C.)

Quelle(s) culture(s) avez-vous faites ou prévoyez-vous faire en 2000?

	Code	Superficie ensemencée	UDM	
			ac	ha
1. Blé blanc de printemps des prairies (exclure le blé tendre blanc de printemps)	278		1	2
2. Blé rouge de printemps des prairies (semi-nain)	275		1	2
3. Blé dur rouge de printemps	252		1	2
4. Blé durum	204		1	2
5. Blé fort roux de l'ouest (CWES) (utilité)	244		1	2
6. Blé tendre blanc de printemps (exclure le blé blanc de printemps des prairies)	207		1	2
7. Autre blé de printemps (variétés non-licenciées, incluant le blé Grandin)	287		1	2
8. Avoine	208		1	2
9. Betteraves à sucre	232		1	2
10. Canola ou colza	215		1	2
11. Carthame	239		1	2
12. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		1	2
13. Féverole (fababeans, fèves des marais)	235		1	2
14. Graines de Carvi	271		1	2
15. Graines de l'alpiste des Canaries	234		1	2
16. Graines de bourrache	273		1	2
17. Graines de coriandre	272		1	2
18. Graines de moutarde - BRUNES	254		1	2
19. Graines de moutarde - JAUNES	251		1	2
20. Graines de moutarde - ORIENTALES	253		1	2
21. Graines de moutarde - AUTRES ET INCONNUES	240		1	2
22. Graines de tournesol (incluant Sunola et autres variétés naines)	230		1	2
23. Haricots blancs secs (navy, pea beans)	229		1	2
24. Haricots secs de couleur	236		1	2
25. Lentilles - ESTON	038		1	2
26. Lentilles - LAIRD	036		1	2
27. Lentilles - AUTRES ET INCONNUES	040		1	2
28. Lin	214		1	2
29. Linola	238		1	2
30. Maïs fourrager	217		1	2
31. Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré)	216		1	2
32. Orge	209		1	2
33. Pois chiches	274		1	2
34. Pois secs - JAUNES	042		1	2
35. Pois secs - VERTS	044		1	2
36. Pois secs - AUTRES ET INCONNUES	046		1	2
37. Pommes de terre	218		1	2
38. Sarrasin	226		1	2
39. Seigle de printemps	210		1	2
40. Triticale	248		1	2
41. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225		1	2
42. Total des superficies ensemencées (somme de B1 à B41)			1	2

(ALLEZ À LA QUESTION 43.)

43. De votre superficie totale à être ensemencée en grandes cultures ce printemps, quel pourcentage avez-vous déjà ensemencé?

Code	%
100	

(ALLEZ À LA SECTION C.)

SECTION C FOIN ET/OU GRAINES DE SEMENCE DE PLANTES FOURRAGÈRES**Aurez-vous du foin et/ou des graines de semence de plantes fourragères en 2000?**OUI NON (ALLEZ À LA SECTION D.)**FOIN****LUZERNE ET/OU MÉLANGES DE LUZERNE**

- **Exclure:**

Superficie de variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc., toute superficie de graines de semence de plantes fourragères et de plantes fourragères commerciales récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence.

1. Quelle sera votre superficie totale de luzerne et/ou mélanges de luzerne en 2000? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Luzerne et/ou mélanges de luzerne	249		ac	ha

AUTRES SORTES DE FOIN

- **Inclure:**

Superficie de variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc.

- **Exclure:**

Superficie de luzerne et/ou mélanges de luzerne, toute superficie de graines de semence de plantes fourragères et de plantes fourragères commerciales récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence.

2. Quelle sera votre superficie totale des autres sortes de foin en 2000? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Autres sortes de foin	256		ac	ha

GRAINES DE SEMENCE DE PLANTES FOURRAGÈRES

- **Inclure:**

Superficie de graines de semence de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence (p. ex. luzerne et/ou mélanges de luzerne, variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc.)

- **Exclure:**

Superficie de plantes fourragères récoltées pour le foin ou utilisées pour le pâturage.

3. Quelle sera votre superficie totale des graines de semence de plantes fourragères en 2000?

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Graines de semence de plantes fourragères	247		ac	ha

4. Total des superficies de foin et/ou de graines de semence de plantes fourragères (somme de C1 à C3)

		ac	ha
--	--	----	----

(ALLEZ À LA SECTION D.)

SECTION D**AUTRES SUPERFICIES DE LA FERME**

- **Terre en jachère:**

Terre qui ne sera pas cultivée pendant l'année, mais dont certains travaux peuvent être effectués pour laisser l'humidité du sol se refaire, ainsi que pour détruire les mauvaises herbes et les insectes, et combattre les maladies du sol.

Inclure: - les superficies des récoltes détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées avec une autre culture et les superficies qui ont été enfouies mais qui n'ont pas été réensemencées.

- **Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage:**

Terre qui est utilisée pour le pâturage ou le pacage et qui a été améliorée dans les dernières années par la culture, l'ensemencement, le drainage, l'irrigation, du fertilisant, le contrôle des mauvaises herbes ou brousse, etc.

Ne pas inclure: - les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les graines de semence fourragère, les pâturage communautaires, les superficies d'une association coopérative et les réserves de pacage.

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champs seulement une fois comme un champ en foin.

- **Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage:**

Les pâturages ou pacages naturels, les grandes prairies, les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail, etc.

Ne pas inclure: - les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative, les réserves de pacage

- **Autres terres:**

- la superficie occupée par la ferme: les bâtiments et la cour de ferme, les potagers et les chemins
- les terres incultes, terre à bois, terres déboisées, les bourbiers ou les marais et les superficies réservées au drainage ou à l'irrigation
- nouvelle terre enfouie, les terres en friche améliorées
- fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël, gazon.

Quelle est votre superficie de:

Utilité des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
1. Terre en jachère	219		1	2
2. Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage	222		1	2
3. Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage	237		1	2
4. Autres terres	241		1	2
5. Total des autres superficies (somme de D1 à D4)			1	2

(ALLEZ À LA SECTION E)

ENQUÊTE SUR LES FERMES, JUIN 2000

Québec, Ontario, Colombie-Britannique (sud de Peace River)

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées, du Canada, 1985, chapitre S-19.

Document pour usage interne seulement. Pas pour la distribution.

Le but de la présente enquête est de recueillir des renseignements servant à estimer pour le Canada, la superficie ensemencée en grandes cultures ainsi que les superficies en foin et en pâturage.

Réviser l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

FRM	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Code régional</p>
NA 1	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de famille</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Téléphone</p>
	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Prénom</p>	
ADR	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>R.R. Case postale</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Numéro et nom de la rue</p>
	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Code postal</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)</p>
NA 3	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Téléphone</p>
NA 4	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Téléphone</p>
SPA	<div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>Nom de la société par actions (s'il y a lieu)</p>	

Les questions suivantes porteront sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES

- **Inclure:** - les superficies louées des autres, les superficies en culture, les boisés, les superficies incultes et les pâturages et les terres de la couronne ou du domaine public servant à l'agriculture.

- **Exclure:** - les superficies louées à d'autres, les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les réserves de pacage.

SECTION A BLÉ D'HIVER ET/OU SEIGLE D'AUTOMNE

Avez-vous semé du blé d'hiver et/ou du seigle d'automne à l'automne de 1999?

OUI NON (ALLEZ À LA SECTION B.)



Quelle superficie de blé d'hiver et/ou de seigle d'automne avez-vous ensemencée à l'automne de 1999?

Culture	Code	Superficie ensemencée
1. Blé d'hiver	106	
2. Seigle d'automne	112	

Quelle superficie de blé d'hiver et/ou de seigle d'automne ensemencée à l'automne de 1999 reste-t-il à récolter pour le grain?

Culture	Code	Superficie restante à récolter	ac	ha	arp
3. Blé d'hiver (voir Québec 1)	206		1	2	3
4. Seigle d'automne	212		1	2	3

(SI RÉPONDANT DU QUÉBEC ET LA CULTURE=BLÉ D'HIVER, ALLEZ À LA SECTION CI-DESSOUS, SINON ALLEZ À LA SECTION B.)

QUÉBEC

Répondants du Québec seulement

1. Quel pourcentage de votre blé d'hiver restant à récolter pour le grain est destiné à la consommation humaine?

Code	%
097	

SECTION B SUPERFICIES ENSEMENCÉES

Avez-vous fait ou prévoyez-vous faire des cultures en 2000?

OUI

NON (ALLEZ À LA SECTION C.)

Quelle(s) culture(s) avez-vous faites ou prévoyez-vous faire en 2000?	Code	Superficie ensemencée	UDM		
			ac	ha	arp
1. Avoine	208		1	2	3
2. Blé de printemps (voir Québec 1)	203		1	2	3
3. Canola ou colza	215		1	2	3
4. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		1	2	3
5. Haricots blancs secs en rangs étroits (8-26 pouces de large)	242		1	2	3
6. Haricots blancs secs en rangs standards (27-30 pouces de large)	205		1	2	3
7. Haricots secs de couleur	236		1	2	3
8. Maïs fourrager	217		1	2	3
9. Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré)	216	(Copiez le # d'acres/hectares/arpents sur la prochaine page, dans la question 19, et puis demandez cette question au répondant.)	1	2	3
10. Orge	209		1	2	3
11. Pommes de terre	218		1	2	3
12. Sarrasin	226		1	2	3
13. Seigle de printemps	210		1	2	3
14. Soya	228	(Copiez le # d'acres/hectares/arpents sur la prochaine page, dans la question 20, et puis demandez cette question au répondant.)	1	2	3
15. Tabac	227		1	2	3
16. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225		1	2	3
17. Total des superficies ensemencées (somme de B1 à B16)			1	2	3

18. De votre superficie totale à être ensemencée en grandes cultures ce printemps, quel pourcentage avez-vous déjà ensemencé?

(ALLEZ À LA SECTION C.)

Code	%
100	

QUÉBEC

Répondants du Québec seulement

1. Quel pourcentage de votre blé de printemps est destiné à la consommation humaine?

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA QUESTION B18.)

Code	%
603	

Section B (suite) Mais-grain et/ou Soya

Definitions:

<u>Transgénique:</u>	Plante ou animal dont on a introduit un gène par génie génétique.
<u>Gène terminateur:</u>	Un gène qui rend des graines de semence stériles.
<u>Semence génétiquement modifiée:</u>	Semence dont l'information génétique a récemment été modifiée par une technique du génie génétique ou de la mutagenèse.
<u>Génie génétique:</u>	Une technique permettant de transférer un gène spécifique d'un organisme à un autre.
<u>Mutagenèse:</u>	Procédé qui consiste à introduire une mutation grâce à l'action de traitements physiques ou d'agents chimiques mutagènes.
<u>Biotechnologie:</u>	Ensemble des techniques de la sciences et du génie appliquées aux organismes vivants.
<u>Autres termes utilisés pour graines de semence génétiquement modifiées</u>	
<u>Soya:</u>	Roundup ready
<u>Maïs-grain</u>	Liberty Link Maïs BT

19. De vos {# d'acres/hectares/arpents rapporté sur la page précédente} _____ de maïs combien le sont ou le seront avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure va produites par méthodes classiques de croisement.)

Code	Superficieensemencée avec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
260		1	2	3

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA SECTION

20. De vos {# d'acres/hectares/arpents rapporté sur la page précédente} _____ de soy combien le sont ou le seront avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure va produites par méthodes classiques de croisement.)

Code	Superficieensemencéeavec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
261		1	2	3

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA SECTION

SECTION C FOIN ET/OU GRAINES DE SEMENCE DE PLANTES FOURRAGÈRES

Aurez-vous du foin et/ou des graines de semence de plantes fourragères en 2000?

OUI NON (ALLEZ À LA SECTION D.)



FOIN

LUZERNE ET/OU MÉLANGES DE LUZERNE

- **Exclure:**
Superficie de variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc., toute superficie de graines de semence de plantes fourragères et de plantes fourragères commerciales récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence.

1. Quelle sera votre superficie totale de luzerne et/ou mélanges de luzerne en 2000? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Luzerne et/ou mélanges de luzerne	249		ac	ha	arp

AUTRES SORTES DE FOIN

- **Inclure:**
Superficie de variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc.
- **Exclure:**
Superficie de luzerne et/ou mélanges de luzerne, toute superficie de graines de semence de plantes fourragères et de plantes fourragères commerciales récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence.

2. Quelle sera votre superficie totale des autres sortes de foin en 2000? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Autres sortes de foin	256		ac	ha	arp

GRAINES DE SEMENCE DE PLANTES FOURRAGÈRES

- **Inclure:**
Superficie de graines de semence de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour les graines de semence (p. ex. luzerne et/ou mélanges de luzerne, variétés de trèfle, lotier, brome, fléole des prés (mil), dactyle pelotonné, alpiste roseau, ray-grass, fétuque, sorgho-soudan et blé fourrager, etc.)
- **Exclure:**
Superficie de plantes fourragères récoltées pour le foin ou utilisées pour le pâturage.

3. Quelle sera votre superficie totale des graines de semence de plantes fourragères en 2000?

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Graines de semence de plantes fourragères	247		ac	ha	arp

4. Total des superficies de foin et/ou de graines de semence de plantes fourragères (somme de C1 à C3)

			ac	ha	arp
--	--	--	----	----	-----

(ALLEZ À LA SECTION D.)

SECTION D**AUTRES SUPERFICIES DE LA FERME**

- **Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage:**

Terre qui est utilisée pour le pâturage ou le pacage et qui a été améliorée dans les dernières années par la culture, l'ensemencement, le drainage, l'irrigation, du fertilisant, le contrôle des mauvaises herbes ou brousse, etc.

Ne pas inclure: - les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les graines de semence fourragère.
 - les pâturages communautaires
 - les superficies d'une association coopérative
 - les réserves de pacage

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champs seulement une fois comme un champ en foin.

- **Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage:**

Les pâturages ou pacages naturels, les grandes prairies, les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail, etc.

Ne pas inclure: - les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative, les réserves de pacage

- **Autres terres:**

- la superficie occupée par la ferme: les bâtiments et la cour de ferme, les potagers et les chemins
- les superficies des récoltes détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées ou utilisées pour le pâturage
- les terres incultes, terre à bois, terres déboisées, les bourniers ou les marais et les superficies réservées au drainage ou à l'irrigation
- les terres en jachère, nouvelle terre enfouie, les terres en friche améliorées
- terre améliorée au repos (terre qui a été améliorée à un temps précis mais qui ne sera pas utilisée pour le pâturage, ensemencée ou utilisée pour un but agricole en 2000)
- fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël, gazon.

Quelle est votre superficie totale de:

Utilité des terres	Code	Superficie totale	UDM		
			ac	ha	arp
1. Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage	222		1	2	3
2. Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage	237		1	2	3
3. Autres terres	241		1	2	3
4. Total des autres superficies (somme de D1 à D3)			1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION E.)

SECTION E**SUPERFICIE TOTALE DES TERRES EXPLOITÉES**

Quelle sera la superficie totale de vos terres exploitées en 2000?

Utilité des terres	Code	Superficie totale	UDM		
			ac	ha	arp
1. Superficie totale des terres exploitées			1	2	3
2. Somme de A3 + A4 + B17 + C4 + D4	201		1	2	3
3. Différence de E1 et E2 (E1 - E2) Si la différence est substantielle, veuillez expliquer dans les commentaires.			1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION F.)



Enquête de juillet sur le bétail - 2000

POUR CIRCULATION INTERNE



CONFIDENTIEL une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, Lois révisées du
Canada, 1985, chapitre S19.
If you prefer this questionnaire in
English, please check here

RÉSERVÉ AU BUREAU		
005		1
005		4
005		2
005		3
004		2

L'objectif de cette enquête est de recueillir de l'information sur le bétail. Les statistiques produites à l'aide de cette enquête permettent aux utilisateurs d'observer et d'évaluer les changements au sein de l'industrie, de mesurer les performances et d'informer la communauté agricole et le public en général des derniers développements.

Statistique Canada recueille des renseignements relatifs à l'exploitation agricole décrite sur l'étiquette. Si vous exploitez ou si votre associé(e) exploite une autre ferme distincte de celle décrite sur l'étiquette (c'est-à-dire justifiant la tenue de livres distincts de comptabilité), assurez-vous de n'inclure dans le présent questionnaire AUCUNE donnée relative à cette autre ferme.

S'il vous plaît, veuillez remplir et nous retourner ce questionnaire avant le 5 juillet 2000 dans l'enveloppe affranchie fournie à cet effet. Merci de votre coopération. Si vous avez des questions sur cette enquête, n'hésitez pas à téléphoner sans frais au 1-800-216-2299.

SECTION A. Lorsque vous répondez aux questions, s'il vous plaît inclure ...

... tous les animaux (bovins ou veaux, porcs, et/ou moutons ou agneaux) sur votre exploitation en date du 1^{er} juillet 2000, quel qu'en soit le propriétaire, y compris les animaux en pacage, engraisés à forfait ou élevés sous contrat. Résidents de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, s.v.p. inclure les animaux qui sont en pacage dans un pâturage public ou communautaire ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

... S'il vous plaît ne pas inclure les animaux que vous possédez et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.



SECTION B. BOVINS ET/OU VEAUX

RÉSERVÉ AU BUREAU

400		9
------------	--	----------

1. Le 1^{er} juillet 2000 aurez-vous/aviez-vous des bovins ou des veaux sur cette exploitation? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

400		1
-----	--	---

Non

400		2
-----	--	---

 (Passez à la Section C)

2. Gardez-vous des bovins ou des veaux (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans son inventaire.)

Oui

430		1
-----	--	---

Non

430		2
-----	--	---

QUESTIONS SUR LES INVENTAIRES

		Nombre total au 1 ^{er} juillet 2000
		403
3. TAUREAUX, d'un an et plus		Aucun <input type="checkbox"/>
		404
4. VACHES LAITIÈRES		Aucune <input type="checkbox"/>
		405
5. VACHES D'ÉLEVAGE DE BOUCHERIE		Aucune <input type="checkbox"/>
		409
6. VEAUX, de moins d'un an		Aucun <input type="checkbox"/>
		406
7. GÉNISSES, d'un an et plus } a) pour le remplacement du troupeau laitier (d'un an et plus) b) pour le remplacement du troupeau de boucherie (d'un an et plus) c) pour l'abattage ou l'engraissement (d'un an et plus)		Aucune <input type="checkbox"/>
		407
		Aucune <input type="checkbox"/>
		402
		Aucune <input type="checkbox"/>
		408
8. BOUVILLONS, d'un an et plus		Aucun <input type="checkbox"/>
		410
9. NOMBRE TOTAL DE BOVINS ET/OU DE VEAUX (somme des questions 3 à 8)		

QUESTIONS SUR LA PRODUCTION

		421
10. (Sur cette exploitation) Combien de veaux sont nés vivants au cours des six derniers mois (entre le 1 ^{er} janvier et le 30 juin 2000)?		Aucun <input type="checkbox"/>
		424
11. (Sur cette exploitation) Combien de vaches et de génisses doivent vêler entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 2000?		Aucun <input type="checkbox"/>

SECTION C. PORCS

RÉSERVÉ AU BUREAU

600

9

1. Le 1^{er} juillet 2000 aurez-vous/aviez-vous des porcs (cochons) (sur cette exploitation)?

Oui **600** **1**

Non **600** **2**

1. (a) Y avait-il des porcs (cochons) (sur cette exploitation) dans les derniers trois mois (avril, mai et juin 2000)?

Oui **601** **1** (Completez les questions 7, 8 et 9)

Non **601** **2** (Passez à la Section D)

2. Gardez-vous des porcs (cochons) (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans son inventaire.)

Oui **630** **1**

Non **630** **2**

QUESTIONS SUR LES INVENTAIRES

Nombre total au 1^{er} juillet 2000

605
Aucun <input type="checkbox"/>
606
Aucune <input type="checkbox"/>
607
Aucun <input type="checkbox"/>
608
Aucun <input type="checkbox"/>
609
Aucun <input type="checkbox"/>
610

3. **VERRATS**, de 6 mois et plus

4. **TRUIES**, de reproduction et jeunes truies pleines

5. **TOUS LES AUTRES PORCS (COCHONS)** {

a) moins de 45 livres (-20 kg) (Comptez les porcelets non sevrés)

b) de 45 à 130 livres (20 à 60 kg)

c) plus de 130 livres (60+ kg)

6. **NOMBRE TOTAL DE PORCS (cochons)** (somme des questions 3 à 5)

QUESTIONS SUR LA PRODUCTION

634
Aucun <input type="checkbox"/>
635
Aucun <input type="checkbox"/>
636
Aucun <input type="checkbox"/>
638
Aucun <input type="checkbox"/>
639
Aucun <input type="checkbox"/>

7. (Sur cette exploitation) Combien de truies et de jeunes truies ont mis bas durant les mois d'avril, mai et juin 2000?

8. Combien de porcelets sont nés vivants durant la même période (avril, mai et juin 2000)?

9. Des (nombre figure ici) porcelets nés vivants, combien sont morts ou ont été détruits avant le sevrage durant les mois d'avril, mai et juin 2000?

10. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois de juillet, août et septembre 2000?

11. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2000?

SECTION D. MOUTONS ET/OU AGNEAUX ET AGNELLES

RÉSERVÉ AU BUREAU

300		9
-----	--	---

1. Le 1^{er} juillet 2000 aurez-vous/aviez-vous des moutons et des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation)? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

300		1
-----	--	---

Non

300		2
-----	--	---

1. (a) Y avait-il des moutons, des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2000?

Oui

320		1
-----	--	---

(Completez les questions 8, 9 et 10) Non

320		2
-----	--	---

 (Passez à la Section E)

2. Gardez-vous des moutons, des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans son inventaire.)

Oui

330		1
-----	--	---

Non

330		2
-----	--	---

QUESTIONS SUR LES INVENTAIRES

Nombre total au 1^{er} juillet 2000

301

Aucun

302

Aucun

303

Aucun

304

Aucun

310

3. **BÉLIERS NON CASTRÉS**, d'un an et plus

4. **BREBIS**

5. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour la reproduction

6. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour l'abattage

7. **TOTAL DE MOUTONS ET AGNEAUX ET AGNELLES** (somme des questions 3 à 6)

QUESTIONS SUR LA PRODUCTION

308

Aucun

307

Aucun

309

Aucun

8. (Sur cette exploitation) Combien d'agneaux et d'agnelles sont nés au cours des six derniers mois (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2000)?

9. Combien de moutons, d'agneaux et d'agnelles sont morts, y compris ceux tués par des prédateurs ou par la maladie, entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2000?

10. (Sur cette exploitation) Combien de naissances d'agneaux et d'agnelles prévoyez-vous entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2000?

SECTION E. AUTRES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

1. Au 1^{er} juillet 2000, prévoyez-vous avoir d'autres animaux dans cette exploitation (volaille, chevreuils, bisons, etc.)

Précisez:

Nombre total au 1 ^{er} juillet 2000
Nombre



Enquête financière sur les fermes



Pour les répondants :

Le présent questionnaire a pour but de vous aider à répondre à une enquête téléphonique. Veuillez le remplir et le garder près de votre téléphone. Un intervieweur de Statistique Canada vous téléphonera entre le **20 mars et le 28 avril** pour recueillir vos réponses.

NE PAS METTRE ce questionnaire **À LA POSTE**.

Si possible, consultez vos dossiers. Autrement, donnez une estimation aussi précise que possible.

En vertu de la *Loi sur la statistique*, des mesures sont prises pour assurer la confidentialité des renseignements.

Les questions se rapportent à **l'année civile 1999**. Si vous n'avez pas les renseignements pour l'année civile, déclarez les chiffres pour le dernier exercice financier terminé.

Dans tous les cas, indiquez la date qui correspond à la fin de l'année pour les informations financières que vous déclarez.

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

RÉSERVÉ AU BUREAU E.A.M.G.S.		
005		1
005		4
005		2
005		3
004		12
004		13

004	
061	

009					
	jour	mois	année		

Nom de la corporation(compagnie)

Indicatif régional

NA 2

Nom de l'exploitation

Téléphone

NA 1

Nom de la personne-ressource

Téléphone

ADR

R.R.

Case postale

Numéro et nom de rue

Code postal

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)



SECTION C. BÉTAIL ET VOLAILLE

1. L'exploitation POSSÉDAIT-ELLE du bétail ou de la volaille le 31 décembre 1999?
• **Exclure** les animaux se trouvant sur votre terre qui ne vous appartiennent pas.

170

OUI 1

NON 3 (PASSEZ À LA SECTION D)

2. Inscrire le nombre d'animaux que cette exploitation possédait le **31 décembre 1999** pour chacune des catégories suivantes :

PARTIE I. BOVINS

- a) taureaux d'un an et plus
- b) vaches, principalement pour la production laitier
• **Inclure** les génisses pour le remplacement du troupeau laitier
- c) vaches, principalement pour la boucherie
• **Inclure** les génisses pour le remplacement du troupeau de boucherie
- d) bouvillons et génisses d'un an et plus pour l'abattage ou l'engraissement
- e) tous les autres bovins et veaux

Nombre total le 31 décembre 1999
674
172
173
174
175

PARTIE II. PORCS

- f) verrats de 6 mois et plus
- g) truies de reproduction et jeunes truies pleines
- h) tous les autres porcs

675
179
176

PARTIE III. MOUTONS ET AGNEAUX

- i) moutons et agneaux

182

PARTIE IV. VOLAILLE

- j) pondeuses, le **31 décembre 1999**
- k) poulets à griller, le **31 décembre 1999**
- l) autres volailles, le **31 décembre 1999** (veuillez préciser) 080

188
189
198

PARTIE V. CHEVAUX

- m) chevaux

187

PARTIE VI. AUTRES ANIMAUX

- n) autres animaux (veuillez préciser) 081

184

SECTION D. ACHATS DE BIENS EN IMMOBILISATION

- **Exclure** la TPS, la TVH et la TVQ.
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près.
- Déclarer les chiffres pour l'année civile **1999**.

1. En **1999**, cette exploitation a-t-elle investi pour l'achat de biens en immobilisation ou pour des travaux d'amélioration?

200

OUI 1

NON 3 (PASSEZ À LA SECTION E)

2. Quel a été le montant d'argent investi en **1999** pour :

- a) acheter des terres et des bâtiments agricoles
- b) améliorer les terres : l'irrigation, la plantation d'un verger, le drainage, le défrichage, l'édification de clôtures
- c) construire une maison ou faire des rénovations d'importance majeure
- d) construire d'autres bâtiments ou faire d'importants travaux de rénovation
- e) acquérir des animaux de reproduction et de remplacement devant rester sur la ferme plus d'un an
 - **Exclure** les volailles
- f) acheter un contingent (quota) séparément des autres biens
- g) acquérir des machines et du matériel agricoles

Montant du capital investi en 1999	
201	000
202	000
203	000
204	000
205	000
206	000

- Déclarer **les dépenses brutes** avant déduction de la valeur des machines données en échange.
- **Inclure** les bails de location-achat.
- Préciser lesquelles d'après la liste suivante.

- | | |
|--|--|
| 71 automobiles utilisées pour les activités agricoles | 77 tracteurs de divers types |
| 72 camions utilisés pour les activités agricoles | 78 cultivateurs, instruments pour semer et pour travailler le sol |
| 73 autres véhicules pour le transport | 79 faucheuses à foin |
| 74 matériel de transformation | 80 machines pour la récolte |
| 75 ordinateurs et matériel connexe | 81 presses |
| 76 autre matériel de bureau et de communication | 82 autres machines et matériel |

Code	Type 1 = neuf 2 = usagé		
			000
			000
			000
			000
			000
			000

h) acquérir d'autres éléments d'actif agricole (p. ex. actions, obligations, CPG, fonds commun de placement)

(veuillez préciser) **092**

217	000
------------	-----

COMMENTAIRES : **083**

SECTION F. ACTIFS

1. Quelle était la valeur des éléments d'actif suivants de cette exploitation le **31 décembre 1999**?

- Utiliser la valeur marchande courante.
- Arrondir au 1 000 \$ le plus près.

BÉTAIL

	Valeur des éléments d'actif le 31 décembre 1999	
a) animaux pour l'abattage et l'engraissement • Inclure les génisses, les bouvillons, les veaux, les porcs, les agneaux, toutes les volailles, les chèvres pour la viande, les animaux de réforme et autres animaux pour l'abattage et l'engraissement • Exclure les verrats et les truies • Déclarer les animaux de reproduction et de remplacement en i) ci-dessous	308	000
b) animaux de reproduction et de remplacement et autres animaux non destinés à l'abattage ou l'engraissement • Inclure les vaches, les truies, les brebis, les animaux à fourrure, les chevaux pour obtenir l'urine de jument gravide, les abeilles domestiques, les autruches, les chevaux de course et de selle, etc.	662	000

ACTIFS À COURT TERME

c) comptes à recevoir (créances qui sont dues) • Inclure les bons de paiement différés pour le grain	305	000
d) stocks i) intrants tels que les aliments, les fournitures, les engrais, le carburant, les semences, les produits chimiques, etc.	306	000
ii) récoltes à vendre • Inclure tous les produits récoltés qui sont destinés à la commercialisation	661	000
e) liquidités et placements à court terme de cette exploitation (pour une durée de moins de 12 mois)	658	000
f) autres éléments de l'actif agricole à court terme tels que les dépenses payées d'avance pour les aliments des animaux, les engrais, les semences, les produits chimiques, etc. 094 (veuillez préciser) _____	659	000

ACTIFS À LONG TERME

g) terres et bâtiments agricoles possédés • Inclure la maison de ferme, les bâtiments d'entreposage, les silos, les granges, les cellules à céréales, les ateliers mécaniques et les boisés	301	000
h) toutes les machines et tout le matériel agricoles • Inclure les automobiles et les camions utilisés pour les activités agricoles, les tracteurs, les cultivateurs, le matériel combiné de travail du sol, les petits outils, les ordinateurs et le matériel de bureau, etc.	317	000
i) contingent (quota) (valeur marchande, si non calculée dans la valeur des terres et bâtiments agricoles)	304	000
j) solde au 31 décembre 1999 de tous les comptes du CSRN de cette exploitation • Inclure ceux de tous les exploitants i) FONDS 1 (non imposables : dépôts des producteurs)	637	000
ii) FONDS 2 (imposables : contributions gouvernementales et intérêts)	638	000
k) placements à long terme de cette exploitation (pour une durée de 12 mois ou plus), p. ex. les obligations, les actions, les certificats de placement garanti à long terme, les REER, les actions de coopératives, etc.	673	000
l) autres éléments de l'actif immobilisé (p. ex. les entrepôts éloignés de la ferme, les copropriétés pour l'entreposage des grains et autres bâtiments que possède cette exploitation, etc.) 084 (veuillez préciser) _____	663	000

SECTION G. DETTES ET CAPITAUX EMPRUNTÉS

- Arrondir au 1 000 \$ le plus près.

1. Cette exploitation agricole avait-elle des dettes le **31 décembre 1999** ou a-t-elle fait des emprunts en **1999**?

- Déclarer les montants se rapportant seulement à cette exploitation.

- **Inclure** les sommes empruntées à des membres de la famille.

700

OUI 1

NON 3

(PASSEZ À LA SECTION H)

2. Le **31 décembre 1999**, quel était le montant d'argent dû :

a) aux banques à charte, sociétés de fiducie et succursales régionales du trésor

Dettes le 31 décembre 1999			
Court terme : échéance originale inférieure à 12 mois		Long terme : échéance originale de 12 mois ou plus	
410		480	
	000		000
405		485	
	000		000
401		481	
	000		000
436			
	000		
407		487	
	000		000
408		488	
	000		000
403		483	
	000		000
409		489	
	000		000
441		491	
	000		000
Total	000		000

Capital emprunté en 1999

Pour les prêts à long terme, quel montant a été emprunté en 1999? échéance de 12 mois ou plus

580	
	000
585	
	000
581	
	000
587	
	000
588	
	000
583	
	000
589	
	000
590	
	000

085

3. Quel montant de **tous** les emprunts obtenus en **1999** (case 590 ci-dessus) a servi à financer des prêts à long terme antérieurs?

540	
	000

4. En **1999**, cette exploitation a-t-elle participé au Programme de paiements anticipés?

541

OUI 1

NON 3

SECTION H. REVENUS ET DÉPENSES

- Aux questions 1 à 5, arrondir au 1 000 \$ le plus près.
- À la question 6, page 10, arrondir à un dollar près.

1. En **1999**, quel a été le revenu agricole **brut** total de cette exploitation (avant les dépenses)?

- **Inclure** les revenus provenant de la vente d'animaux de reproduction et de remplacement (*case 236, page 6, Section E*), les paiements directs de programmes et les revenus de travaux agricoles à forfait.
- **Exclure** les retraits du CSRN (*les déclarer à la question 6*), la valeur du redressement des stocks, la vente de terres, de bâtiments, de machines, d'équipement et de quotas

Revenu agricole brut en 1999	
601	000

2. Quel montant du revenu agricole brut total (*case 601 ci-dessus*) provenait :

- a) des paiements directs de programmes
- **Inclure** les paiements en vertu du régime provincial d'assurance-récolte, les paiements de stabilisation, les remboursements de taxe (p.ex. taxes sur le carburant, taxes foncières), les subventions à la production laitière, Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (A.C.R.A.), assurances stabilisation des revenus agricoles (A.S.R.A.), Agricultural Disaster Insurance Program (A.D.I.P.), Farm Income Disaster Program (F.I.D.P.), Programme secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario, Whole Farm Insurance Pilot Program (W.F.I.P.), etc.
 - **Exclure** les retraits du CSRN (*les déclarer à la question 6*)
- b) des ventes de céréales, d'oléagineux et de cultures spécialisées
- **Inclure** les lentilles, les pois secs, les haricots secs, etc.
 - **Inclure** les paiements des commissions du blé
- c) des ventes de produits horticoles
- **Inclure** les pommes de terre, les fruits, les légumes, les produits de serre et de pépinière, le gazon, les champignons, etc.
- d) des ventes de bovins
- **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement
- e) des ventes de porcs
- **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement
- f) des ventes de volailles
- **Inclure** les oeufs
- g) des ventes de lait, crème et autres produits laitiers
- h) d'autres revenus agricoles, p. ex. travaux agricoles à forfait/travaux à contrat, ventes de chevaux, de moutons, de visons, de betteraves à sucre, de tabac, de produits de l'érable, de semences de plantes fourragères, de bois, d'arbres de Noël, de foin, etc.

604	000
623	000
624	000
625	000
626	000
627	000
628	000
629	000

3. En **1999**, quel était le montant des dépenses totales de l'exploitation agricole?

- **Exclure** l'amortissement ou la déduction pour amortissement
- **Exclure** la valeur du redressement des stocks
- **Exclure** les dépôts au CSRN

Dépenses en 1999	
606	000

4. De ces dépenses totales de l'exploitation (*case 606 ci-dessus*), quel montant a été consacré :

- a) aux frais d'intérêt sur les dettes de la ferme
- **Exclure** le remboursement du capital
- b) à votre salaire (salaire de l'exploitant) et à celui de votre conjoint et de vos enfants qui n'ont jamais été mariés et qui habitent avec vous

605	000
666	000

5. Cette exploitation agricole a-t-elle participé au régime provincial d'assurance-récolte en **1999**?

642

OUI 1

NON 3 (*PASSEZ À LA QUESTION 6*)

- a) Quel était le montant total des primes versées au régime provincial d'assurance-récolte pour la récolte de **1999**?
- b) Quel était le montant des recettes brutes, s'il y a lieu, en vertu du régime provincial d'assurance-récolte pour la récolte de **1999**?

643	000
644	000

SECTION H. REVENUS ET DÉPENSES (suite)

6. En **1999**, cette exploitation a-t-elle fait des dépôts ou effectué des retraits du CSRN?

• Arrondir à un dollar près.

633

OUI

1

NON

3

(PASSEZ À LA SECTION I CI-DESSOUS)

a) Quel était le montant total des dépôts que l'exploitant(s) a versé au CSRN pour l'année civile **1999**?

• **Exclure** les contributions gouvernementales

b) Quel montant a été retiré de **tous** les comptes du CSRN au cours de l'année civile **1999**?

Dollars total en 1999	
634	.00
635	.00

RÉSERVÉ AU BUREAU		
CODE DE SPÉCULATION	008	

SECTION I. REVENUS PROVENANT D'AUTRES SOURCES QUE CETTE EXPLOITATION

• Arrondir au 1 000 \$ le plus près.

1. En **1999**, quels étaient vos revenus (revenus de l'exploitant) d'autres sources de même que ceux de votre conjoint et de vos enfants qui n'ont jamais été mariés et qui habitent avec vous?

a) salaires (avant retenues) provenant d'autres sources que cette exploitation

• Déclarer les salaires **bruts**

b) intérêts, dividendes (réellement reçus) provenant d'autres sources que cette exploitation

c) pensions

• **Inclure** le RPC, le RRQ, la sécurité de vieillesse, les régimes de retraite agréés, les retraits d'un REER

d) autres revenus ne provenant pas de l'exploitation agricole

• **Inclure** les revenus de travaux non agricoles à forfait, les revenus provenant d'autres exploitations agricoles, l'assurance-emploi, les revenus nets de location.

• Déclarer le revenu net (moins les dépenses)

(veuillez préciser)

087

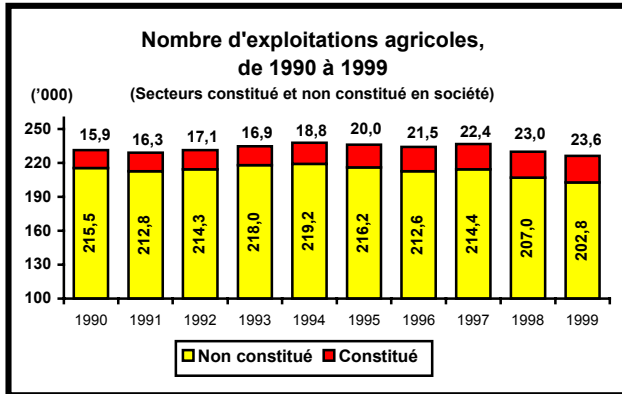
Revenus ne provenant pas de cette exploitation	
668	000
669	000
670	000
672	000

ANNEXE F

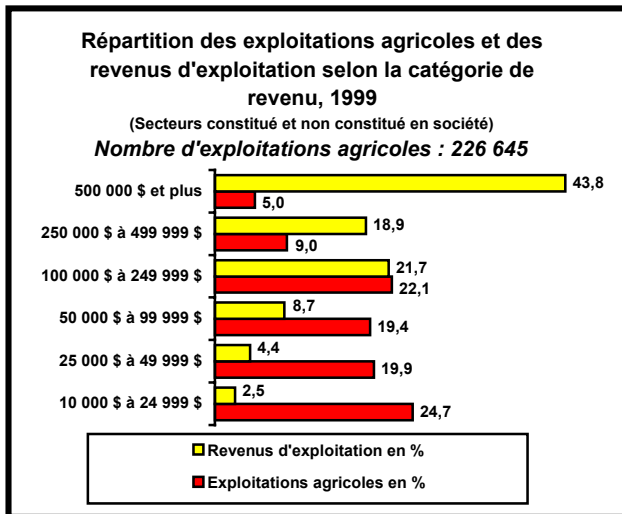
L'AGRICULTURE EN BREF

L'agriculture en bref – Canada

Information tirée de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles*



Source : BDCEA, Programme des données fiscales



Source : BDCEA, Programme des données fiscales

*** Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA)**

La BDCEA intègre en une seule base les résultats de diverses enquêtes et les données provenant de dossiers administratifs. Elle peut fournir aux utilisateurs un éventail plus vaste que jamais de données désagrégées de nature physique et financière à l'égard des exploitations agricoles.

La BDCEA offre actuellement plusieurs grandes sources de données. Il s'agit du *Programme des données fiscales (PDF)*, de l'*Enquête financière sur les fermes (EFF)*, de l'*Enquête de juin sur les cultures (EJC)* et de l'*Enquête de juillet sur le bétail (EJB)*. Vous trouverez à l'annexe C du Manuel de référence de la BDCEA un résumé sur la méthodologie et la procédure d'échantillonnage utilisées pour chacune des sources de données.

La BDCEA est le résultat d'un projet mené conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada.

Les estimations présentées dans L'agriculture en bref couvrent les exploitations agricoles ayant des revenus bruts d'exploitation de 10 000 \$ et plus. Les exploitations du secteur constitué en société ayant des ventes agricoles de moins de 25 000 \$ sont exclues du PDF.

Total des revenus d'exploitation selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, 1999

Nombre d'exploitations agricoles	CV	Total des revenus d'exploitation (\$'000)	CV	Moyenne par exploitation (\$)	CV
Toutes les exploitations agricoles					
226 645	a	36 696 340	a	161 911	a
500 000 \$ et plus					
11 310	a	16 062 051	a	1 420 164	a
250 000 \$ à 499 999 \$					
20 295	a	6 942 163	a	342 063	a
100 000 \$ à 249 999 \$					
49 995	a	7 969 348	a	159 403	a
50 000 \$ à 99 999 \$					
43 995	a	3 183 507	a	72 361	a
25 000 \$ à 49 999 \$					
45 080	a	1 616 036	a	35 848	a
10 000 \$ à 24 999 \$					
55 970	a	929 545	a	16 608	a

Source : BDCEA, Programme des données fiscales

Revenus hors ferme et bénéfice net d'exploitation des exploitants, selon le type d'exploitation, secteur non constitué en société, 1999

Nombre d'exploitants	CV	Revenus hors ferme ¹ (\$'000)	CV	Nombre d'exploitations agricoles	CV	Bénéfice net d'exploitation (\$'000)
Toutes les exploitations agricoles						
245 395	a	5 243 933	a	196 605	a	3 119 128
Fermes productrices de céréales et d'oléagineux						
91 320	a	2 152 421	a	78 500	a	1 305 297
Fermes bovines						
77 455	a	1 732 542	a	64 330	a	533 223
Fermes laitières						
22 930	a	116 923	a	13 815	a	762 401
Fermes productrices de fruits et légumes						
8 375	a	179 340	b	5 905	a	85 487
Fermes porcines						
6 335	a	81 783	b	4 580	a	104 802
Fermes avicoles et ovocoles						
3 350	a	51 502	b	2 175	a	83 774
Serres et pépinières						
3 050	b	51 867	b	2 130	b	47 075
Fermes de combinaison de bétail						
1 850	c	25 725	d	1 370	c	17 221
Fermes de tabac						
1 615	b	20 095	c	1 025	b	43 367
Fermes productrices de pommes de terre						
1 235	b	16 181	b	915	b	32 879
Autres types d'exploitations agricoles						
27 885	a	815 515	b	21 860	a	103 576

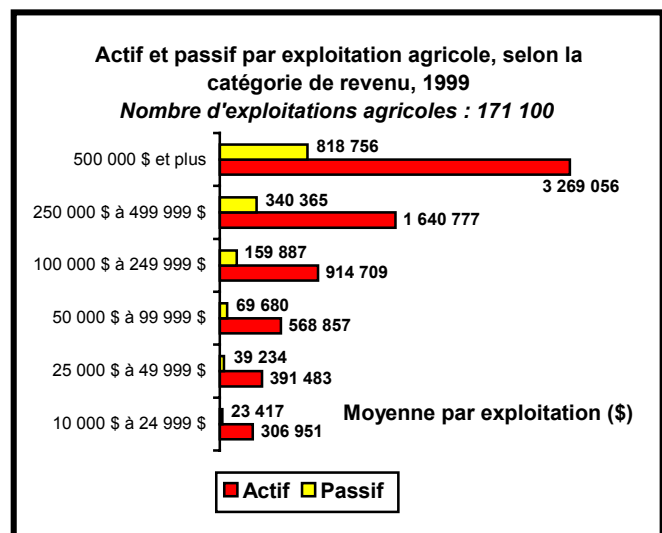
¹ Exclut les gains en capital imposables
Source : BDCEA, Programme des données fiscales

Pour toutes les estimations extraites de la BDCEA, un coefficient de variation (CV) est attribué pour indiquer la qualité des estimations. Nous proposons le système de cotation suivant :

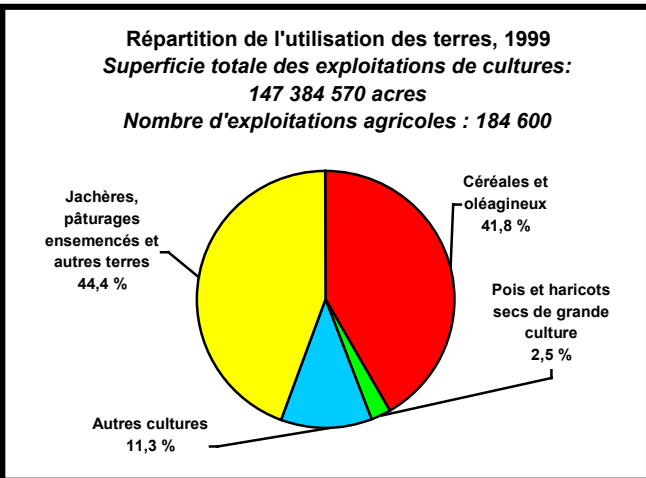
Lettre	CV	Cote
a	0,01 % - 4,99 %	très bon
b	5,00 % - 9,99 %	bon
c	10,00 % - 14,99 %	acceptable mais à utiliser avec prudence
d	15,00 % - 24,99 %	à utiliser avec prudence à moins qu'une source de données indépendante confirme la valeur de l'estimation
e	25,00 % et plus	non fiable

Revenus hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles, selon le type d'exploitation, secteur non constitué en société, 1998						
Nombre de familles	CV	Revenus hors ferme ¹ (\$'000)	CV	Nombre d'exploitations agricoles	CV	Bénéfice net d'exploitation (\$'000)
Toutes les exploitations agricoles						
154 970	a	6 768 568	a	152 980	a	2 701 367
Fermes productrices de céréales et oléagineux						
60 770	a	2 805 846	a	61 470	a	1 257 033
Fermes bovines						
44 870	a	2 040 086	a	44 850	a	337 795
Fermes laitières						
14 840	a	306 031	a	13 210	a	655 615
Fermes productrices de fruits et légumes						
5 840	a	272 547	b	5 510	a	74 347
Fermes porcines						
4 430	a	131 006	b	4 370	a	55 785
Fermes avicoles et ovoicoles						
1 960	b	77 193	b	1 890	b	76 876
Serres et pépinières						
2 140	b	78 842	c	2 070	b	42 772
Fermes de combinaison de bétail						
1 300	c	40 147	c	1 250	c	19 321
Fermes de tabac						
960	b	32 856	c	930	b	42 259
Fermes productrices de pommes de terre						
880	b	32 899	d	800	b	25 652
Autres types d'exploitations agricoles						
16 990	a	951 509	b	16 610	a	113 588

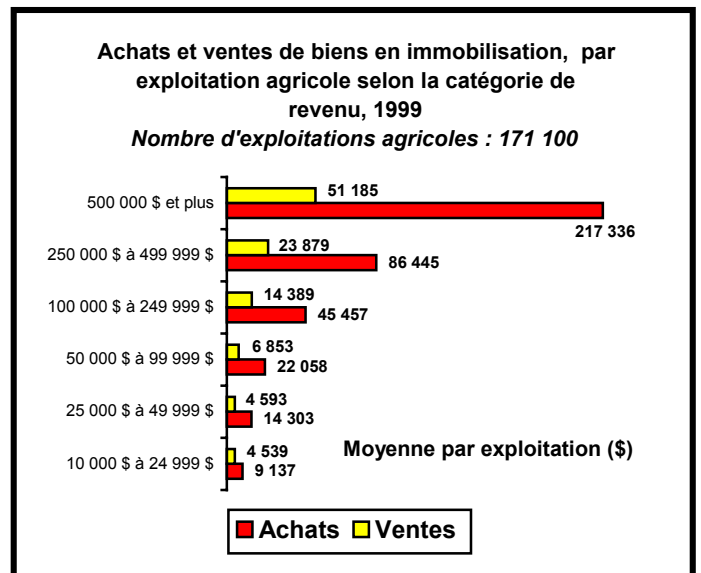
¹ Exclut les gains en capital imposables
Source : BDCEA, Programme des données fiscales



Source : BDCEA, Enquête financière sur les fermes



Source : BDCEA, Enquête de juin sur les cultures



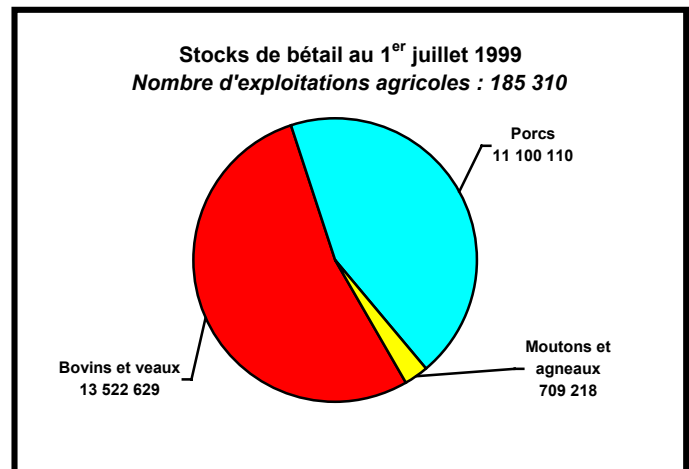
Source : BDCEA, Enquête financière sur les fermes

Attention : La taille de l'échantillon, la variabilité des caractéristiques étudiées, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation sont des facteurs qui influent sur la qualité des estimations.

Le coût des données personnalisées de la BDCEA varie selon la nature et la complexité de la demande. Le coût minimum d'une demande est de 50 \$.

Pour obtenir plus de renseignements sur la BDCEA, veuillez communiquer avec la Division de l'agriculture de Statistique Canada :

Courrier électronique : agriculture@statcan.ca
Appel sans frais : 1 800 465-1991
Appel local : (613) 951-5027
Télécopieur : (613) 951-3868



Source : BDCEA, Enquête de juillet sur le bétail